

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019 2020 2021

rapport d'activité 2021

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré

Directeur de la publication : Lionel Quillet

Comité de rédaction : Service communication, Direction générale des services, Pôle ressources, Pôle aménagement du territoire, Pôle environnement et développement durable, Pôle services à la population.

Coordination : Service communication

Crédits photos : Martin Charpentier, Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, Mickaël Morin, Romain Marie, Communauté de communes de l'île de Ré, Droits réservés

Conception : Instant Urbain

Mise en page : Instant Urbain



Notre Communauté de communes n'a pas échappé aux nombreux impacts de la crise sanitaire depuis 2020. Pour autant, les services de la collectivité ont poursuivi leurs missions de service public et la déclinaison opérationnelle des politiques intercommunales, conformément au plan de mandature 2020-2026.

L'année 2021 a par exemple été marquée par la prise de nouvelles compétences facultatives, en accord avec les communes : l'accès au droit et à l'inclusion numérique, l'accompagnement à la parentalité et des jeunes. Celles-ci viennent logiquement compléter notre panel de services à la population rétaise, dans un souci de cohérence globale et d'efficacité de l'intervention publique sur le territoire. Côté gouvernance, cette année a également vu la constitution du Comité consultatif citoyen (CCC). Composé à la fois d'élus municipaux, d'associations et d'habitants tirés au sort, ce groupe d'une quarantaine de membres a travaillé de manière collégiale, aboutissant à près d'une centaine de propositions destinées à enrichir le Schéma de développement durable (SDD) qui sera voté en 2022 par les élus communautaires. Il s'agit là non seulement d'une nouvelle méthode participative, mais encore d'un changement d'orientation dans notre gouvernance ayant pour but commun d'enrichir la définition de nos politiques communautaires.

Au fil de la lecture de ce rapport d'activité annuel, vous pourrez prendre toute la mesure de l'action de la Communauté de communes sur notre territoire insulaire, dans des domaines à forts enjeux aussi variés que l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, la préservation de l'environnement, la petite enfance ou la mise en valeur du patrimoine local. Toutes ces réalisations concourent aux trois grands objectifs suivants qui constituent l'ADN de notre institution : favoriser la vie permanente, préserver l'environnement et le cadre de vie, et protéger et aménager durablement le territoire.

Cette année 2021 a enfin été une année riche en avancées pour de nombreux projets qui aboutiront prochainement : la réhabilitation du quai de la criée à Ars-en-Ré, la mise en place d'un Plan alimentaire territorial en partenariat, avec les intercommunalités d'Aunis et de La Rochelle, la fin des travaux de La Maline à la Couarde-sur-Mer, le renouvellement du label « Pays d'art et d'histoire » ou encore la poursuite du programme de protection des côtes.

Ce rapport d'activité n'est pas qu'un simple document obligatoire pour toute collectivité. Il est avant tout le reflet de la mise en œuvre d'une vision politique d'un territoire, et de l'engagement quotidien de ses élus et de l'administration au service des habitants.

Lionel Quillet

Président de la Communauté
de communes de l'île de Ré



Située dans le département de la Charente-Maritime en région Nouvelle-Aquitaine, l'île de Ré comprend dix communes : Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Le Bois-Plage-en-Ré, Les Portes-en-Ré, Loix, Rivedoux-Plage, Saint-Clément-des-Baleines, Sainte-Marie-de-Ré, Saint-Martin-de-Ré.

Dès 1963, les municipalités de l'île prennent conscience de l'intérêt d'une gestion commune de certaines compétences. Un Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'équipement général est d'abord créé, avant de se transformer en 1977 en Syndicat intercommunal à vocation multiple.

Avec les lois de décentralisation et l'apparition de nouveaux enjeux pour les communes et territoires décentralisés, les dix communes du territoire décident de se regrouper au sein d'une communauté de communes en 1993.

Cet Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) a en charge des compétences aussi variées que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, les actions en faveur des secteurs patrimonial, social, culturel et sportif, l'adolescence et la petite enfance.

Sommaire

1. FONCTIONNEMENT, ORGANISATION ET MOYENS

Les compétences.....	8
Les élus communautaires.....	12
Le personnel.....	13
Le budget.....	16

2. FAVORISER LA VIE PERMANENTE

Développer le parc de logements à loyer maîtrisé.....	22
Soutenir l'emploi et l'économie locale.....	24
Bien accueillir les tout-petits.....	26
Accompagner les enfants et les adolescents.....	30
Soutenir la vie associative.....	32
Favoriser l'accès à la culture pour tous.....	34
Protéger et valoriser notre patrimoine.....	36

3. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Optimiser la gestion des déchets.....	42
Préserver les espaces et les espèces.....	50
Mieux se déplacer.....	56
Élaborer ensemble.....	59

4. AMÉNAGER ET PROTÉGER LE TERRITOIRE

Assurer la protection des côtes.....	62
Planifier l'avenir du territoire.....	66
Instruire les autorisations d'urbanisme.....	68
Cartographier le territoire.....	70



Fonctionnement, organisation et moyens



Les compétences



Depuis sa création par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1993, la Communauté de communes de l'île de Ré s'est vue transférer de nouvelles compétences.

Ses compétences dites facultatives ont été mises à jour par délibération en date du 15 décembre 2020 et entérinées par un arrêté préfectoral en date du 6 avril 2021. En partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), le dispositif Projet éducatif local (PEL) a été remplacé par la Convention territoriale globale (CTG), qui repose sur trois axes de travail :

- L'accompagnement des jeunes du territoire,
- L'accès aux droits et l'inclusion numérique,
- L'accompagnement à la parentalité.

Les compétences obligatoires

1^{er} groupe Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- Schéma de cohérence territoriale ;
- Schémas de secteur ;
- Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme et carte communale.

2^e groupe Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.



3^e groupe **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

Protection, entretien et restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides :

- Entretien et restauration des zones humides du Fier d'Ars, de la Fosse de Loix, du Défend et des Grand Prés, incluant le suivi et la mise en œuvre de la convention RAMSAR et le rétablissement de la continuité écologique ;
- Accompagnement opérationnel et financier des actions de protection et d'entretien des marais et contribution à la gestion des ouvrages hydrauliques du réseau secondaire.

Défense contre les inondations et contre la mer :

- Gestion, entretien et surveillance des ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations mises à disposition de la Communauté de communes conformément à la loi ;
- Définition et gestion des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques définis sur le territoire de l'île de Ré ;
- Réalisation de l'ensemble des acquisitions foncières nécessaires à son intervention ;
- Réalisation d'études et travaux pour la réalisation d'ouvrages et procédés techniques nouveaux de défense contre la mer ;

- Animation, pilotage et mise en œuvre de programmes d'actions et de prévention des inondations (tels que PAPI) ;
- Réalisation d'études et actions visant à l'amélioration de la connaissance du risque submersion, de l'information de la population et de l'anticipation des situations de crise.

4^e groupe **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5^e groupe **Gestion des déchets**

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

6^e groupe **Gestion de l'assainissement**

7^e groupe **Gestion de l'eau**

Les compétences

Les compétences optionnelles pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

1^{er} groupe Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- 1) Perception de l'écotaxe versée par le Département de la Charente-Maritime
- 2) Soutien financier aux actions de protection, d'entretien et de gestion des espaces naturels intéressant l'ensemble du territoire de l'île de Ré, notamment celles portées par l'Office national des forêts
- 3) Études et inventaires liés à la préservation des espaces naturels
- 4) Contribution à l'entretien et à la restauration du cordon dunaire
- 5) Animation de la concertation entre les acteurs des marais
- 6) Actions de restauration, d'entretien, de valorisation ou d'aménagement des espaces naturels intéressant l'ensemble du territoire de l'île de Ré notamment dans le cadre de conventions de gestion
- 7) Entretien paysager des chemins communaux qualifiés d'intérêt communautaire
- 8) Actions de sensibilisation et d'éducation de tous publics à l'environnement intéressant l'ensemble du territoire de l'île de Ré
- 9) Soutien aux actions de maîtrise de l'énergie :
 - Construction, entretien et exploitation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque sur les parcelles et bâtiments propriétés de la Communauté de communes, et revente de l'électricité ainsi produite.

2^e groupe Politique du logement et du cadre de vie

- 1) Politique du logement social d'intérêt communautaire :
 - Acquisition, rénovation, construction, aménagement, participation pour tous logements locatifs sociaux d'intérêt communautaire par portage foncier et/ou par participation financière.
- 2) Actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées
- 3) Actions de mise en valeur du patrimoine local :
 - Promotion, coordination et gestion du programme d'actions de valorisation du patrimoine prévu à la convention label Pays d'art et histoire signée avec l'État le 27 novembre 2012 ;
 - Réhabilitation des vestiges de l'activité ostréicole au lieu-dit le Feneau et du patrimoine bâti situé sur la même unité foncière.

3^e groupe Création, aménagement et entretien de la voirie

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

4^e groupe Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- 1) Construction, réhabilitation, aménagement, gestion et entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- 2) Participation au développement des pratiques culturelles intéressant l'ensemble du territoire

5^e groupe Action sociale d'intérêt communautaire

6^e groupe Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations



Les compétences facultatives

- 1) Actions en faveur du secteur sportif d'intérêt communautaire
- 2) Extension de la compétence facultative dans le cadre de la Convention territoriale globale du secteur de petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence
- 3) Aide financière aux communes pour l'accueil des gendarmes saisonniers ; prise en charge des loyers des gendarmes saisonniers :
 - Construction, aménagement et entretien d'un casernement de gendarmerie, situé à Saint-Martin-de-Ré et composé de logements, de locaux de services et techniques et d'un hébergement GAV.
- 4) Toute étude ou expérimentation dans le domaine des transports
- 5) Coordination dans le cadre de groupements de commandes
- 6) Instruction des actes d'autorisation d'occupation du sol :
 - permis de construire,
 - permis de démolir,
 - permis d'aménager,
 - certificats d'urbanisme de type "b",
 - déclarations préalables relatives à des divisions de parcelles.
- 7) La définition de l'intérêt communautaire a été revue en 2021 (gestion des structures adolescents).

Les élus communautaires

Monsieur le Préfet de Charente-Maritime, par arrêté préfectoral en date du 27 septembre 2019, a fixé le nombre de délégués composant le Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'île de Ré pour le renouvellement général des conseillers municipaux de mars 2020 à 28.

Composition :

1 Président,
7 vice-présidents et
1 membre du Bureau

4 réunions
de Bureau
se sont tenues en 2021

PRÉSIDENT	Lionel QUILLET
1 ^{ER} VICE-PRÉSIDENT	Patrick RAYTON
VICE-PRÉSIDENTE	Gisèle VERGNON
VICE-PRÉSIDENT	Patrice DÉCHELETTE
VICE-PRÉSIDENTE	Danièle PÉTINIAUD-GROS
VICE-PRÉSIDENT	Gérard JUIN
VICE-PRÉSIDENTE	Lina BESNIER
VICE-PRÉSIDENT	Alain POCHON
MEMBRE DU BUREAU	Patrice RAFFARIN
MEMBRE DU BUREAU	Jean-Paul HÉRAUDEAU

* - 1 000 habitants (Loix, Les Portes-en-Ré, Saint-Clément-des-Baleines) : les conseillers communautaires ont été désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après élection du Maire et ses adjoints.

** + 1 000 habitants (Ars-en-Ré, Le Bois-Plage-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Rivedoux-Plage, Saint-Martin-de-Ré, Sainte-Marie-de-Ré) : les conseillers communautaires ont été élus selon le même mode de scrutin et par un même vote que les conseillers municipaux. Ils ont été ainsi élus au scrutin de liste à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation des listes (les noms devant toutefois figurer sur une liste à part). Les électeurs n'ont voté néanmoins qu'une fois, les deux listes figurant sur le même bulletin de vote.

Le conseil communautaire

Le conseil communautaire, composé des représentants des dix communes membres, décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire.

Composition : 28 délégués communautaires

ARS-EN-RÉ	Danièle PÉTINIAUD-GROS Jérôme DUMOULIN
LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ	Gérard JUIN Sandrine PERCHAS Jean-Pierre GAILLARD
LA COUARDE-SUR-MER	Patrick RAYTON Peggy LUTON
LA FLOTTE	Jean-Paul HÉRAUDEAU Annie BERGERON Roger ZÉLY Patrick SALEZ
LOIX	Lionel QUILLET Patrick BOUSSATON
LES PORTES-EN-RÉ	Alain POCHON Patrick BOURAINE
RIVEDOUX-PLAGE	Patrice RAFFARIN Marc CHAIGNE Julie FOULQUIER
SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES	Lina BESNIER Daniel TASSIGNY
SAINT-MARTIN-DE-RÉ	Patrice DÉCHELETTE Chantal TORDJMAN Jean-Paul GOUSSARD
SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Gisèle VERGNON Jean-Philippe GUILLEMOTEAU Anne PAWLAK Didier LEBORGNE Didier GUYON

Le conseil communautaire doit se réunir au moins une fois par trimestre. Toutefois, le Président peut le réunir chaque fois qu'il le juge utile ou à la demande par la majorité de ses membres.

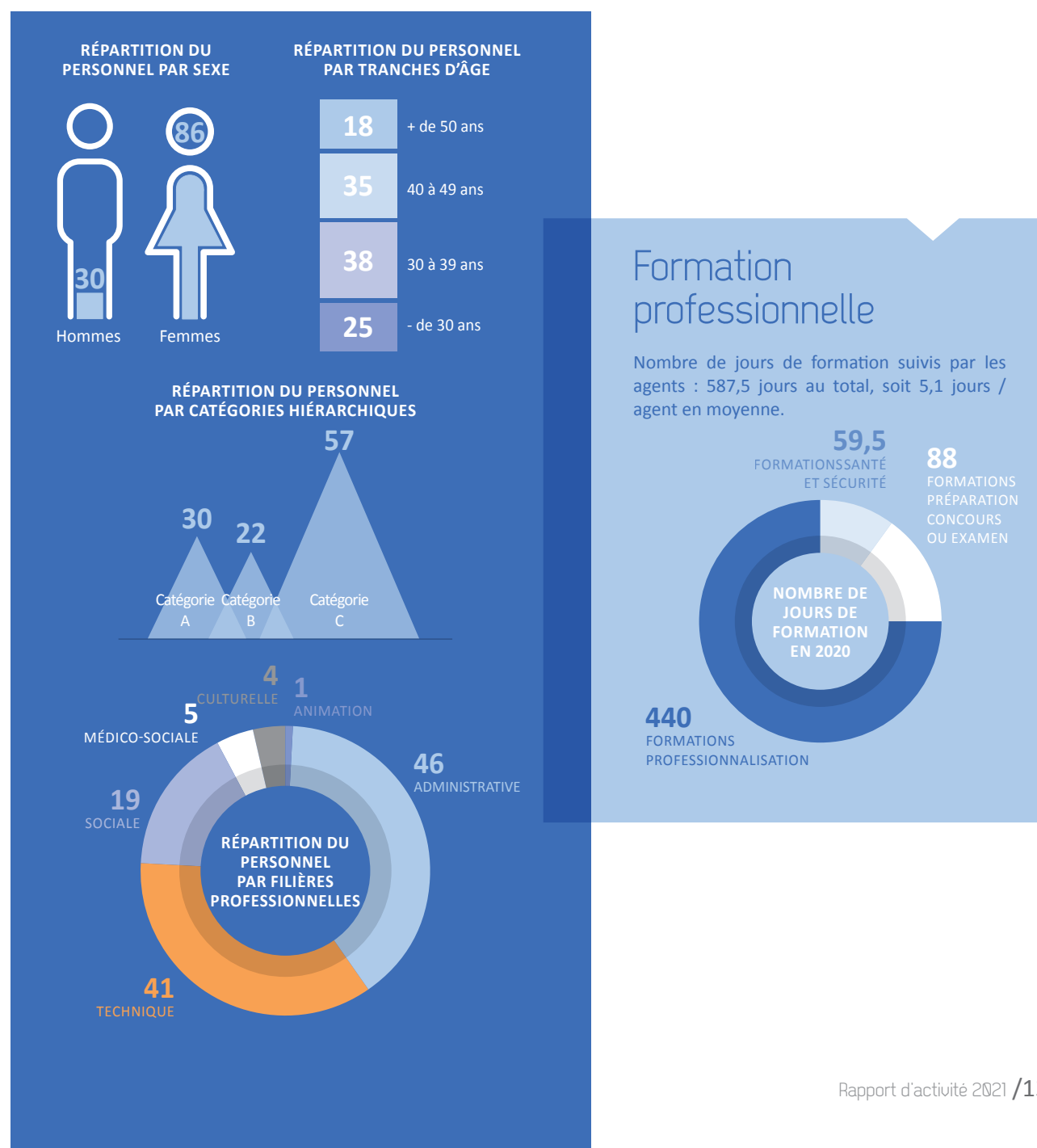
En 2021, le Conseil
Communautaire
s'est réuni

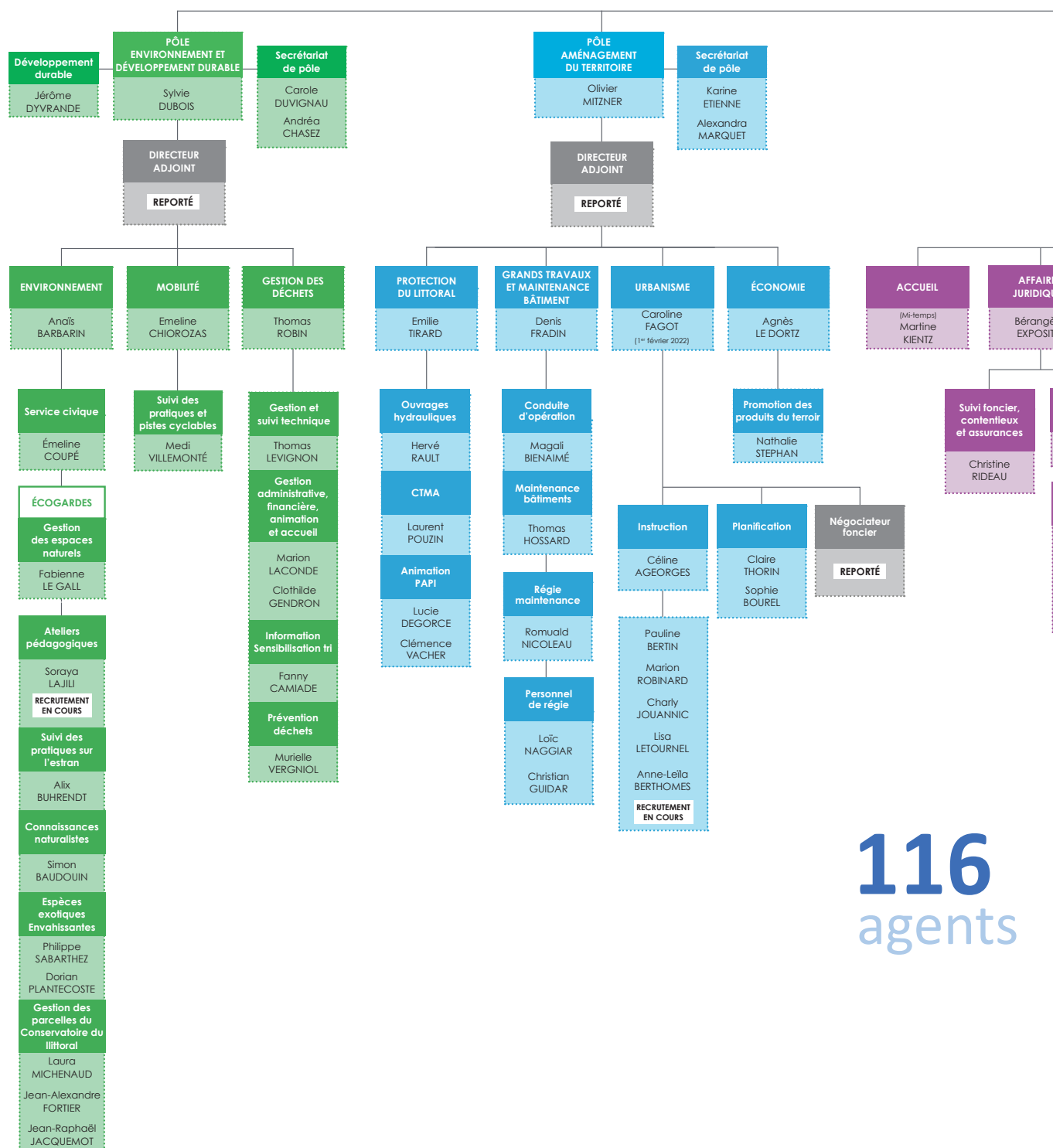
6 fois et a voté
162
délibérations
dont 159 à l'unanimité

Le personnel

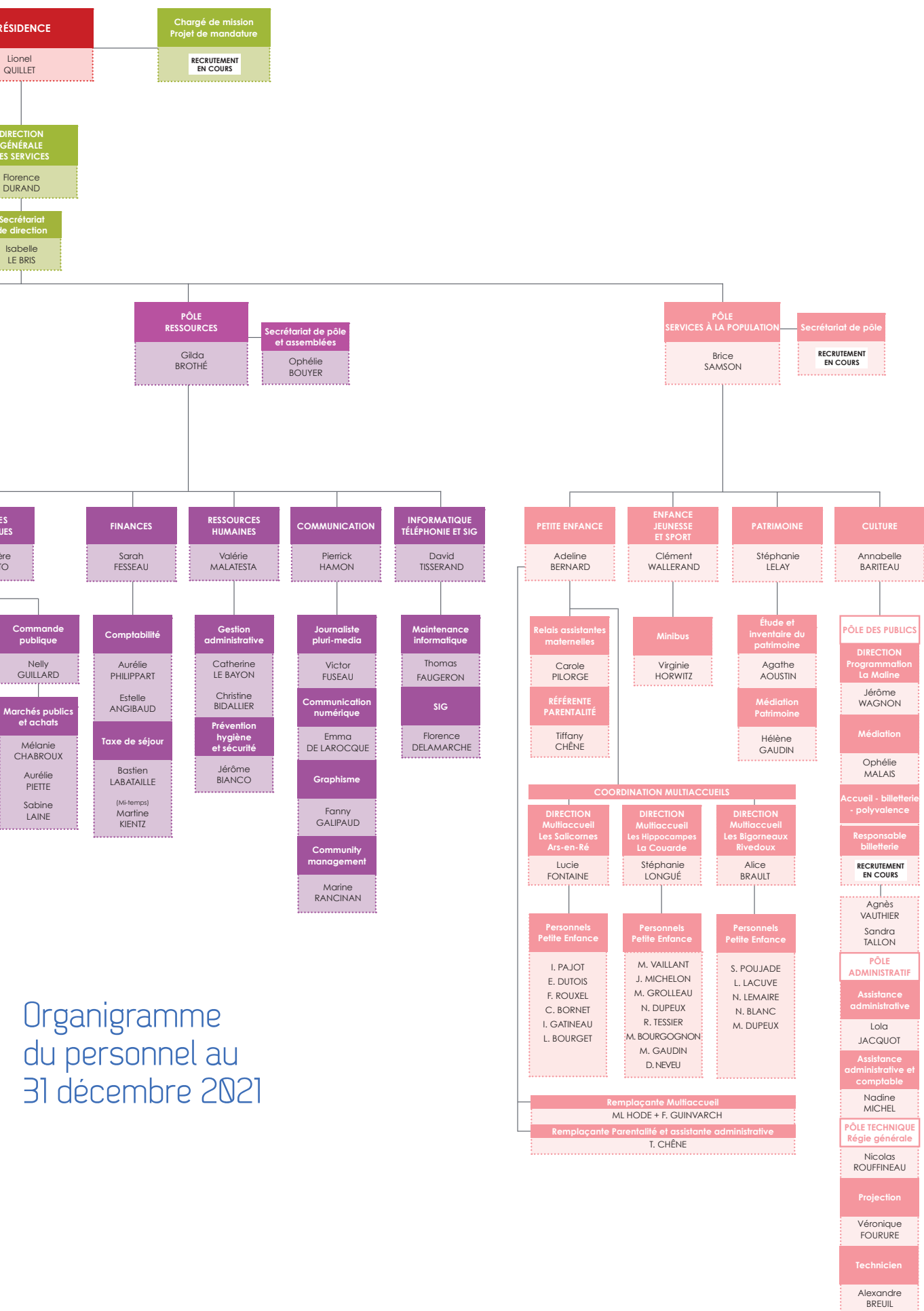
Effectifs

Effectif total au 31/12/2021 : 116 agents dont 109 agents sur postes permanents, 1 apprenti et 6 agents mis à disposition par le Centre de gestion.





116
agents

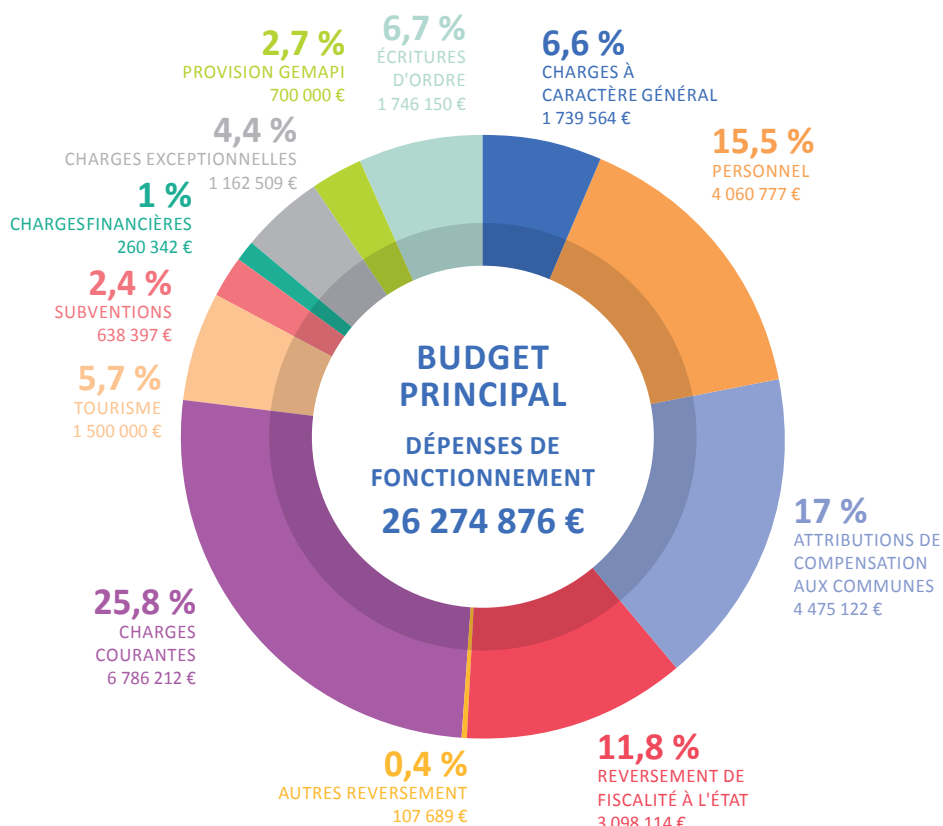


Organigramme
du personnel au
31 décembre 2021

Le budget

La gestion budgétaire de la Communauté de communes permet à la collectivité de disposer d'un socle solide pour poursuivre son projet de territoire et développer les investissements.

Dans un souci de transparence, les dépenses relatives aux déchets sont individualisées dans un budget annexe depuis le 1^{er} janvier 2021.

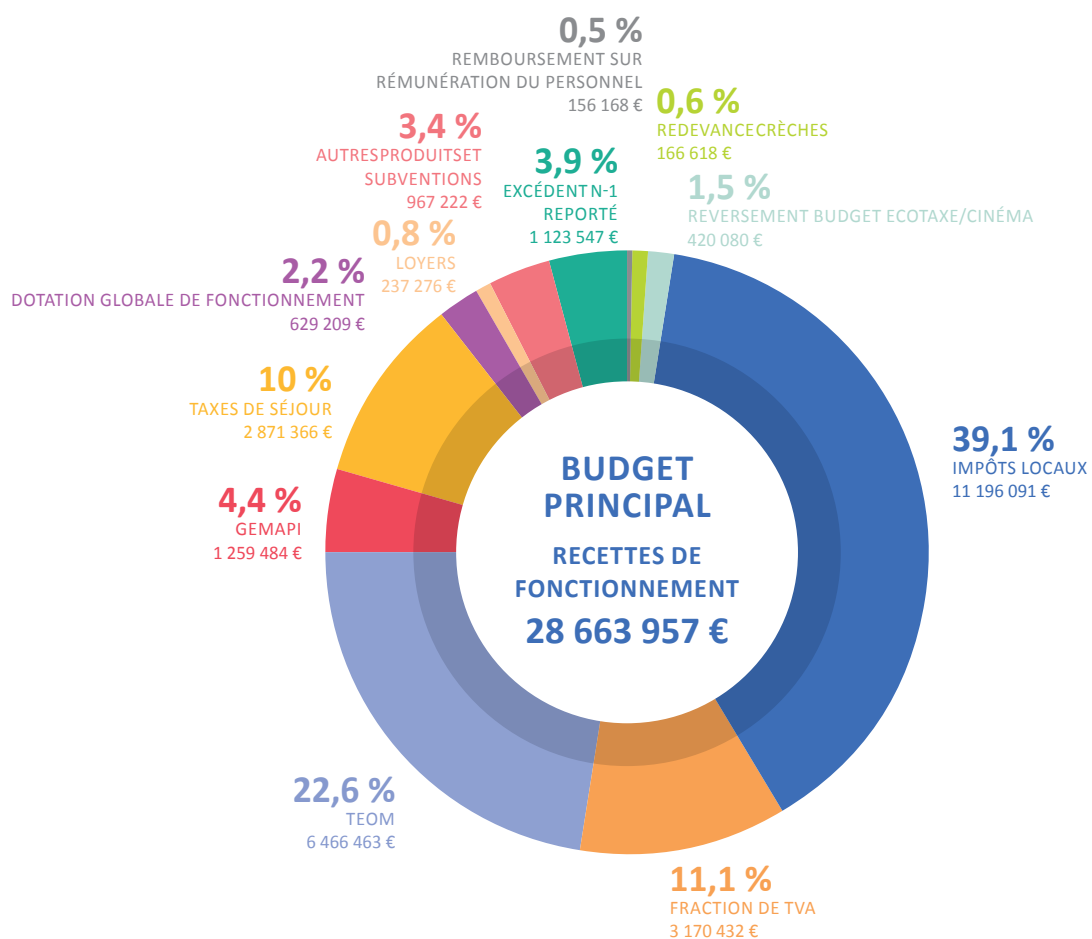


BUDGET ANNEXE DÉCHETS

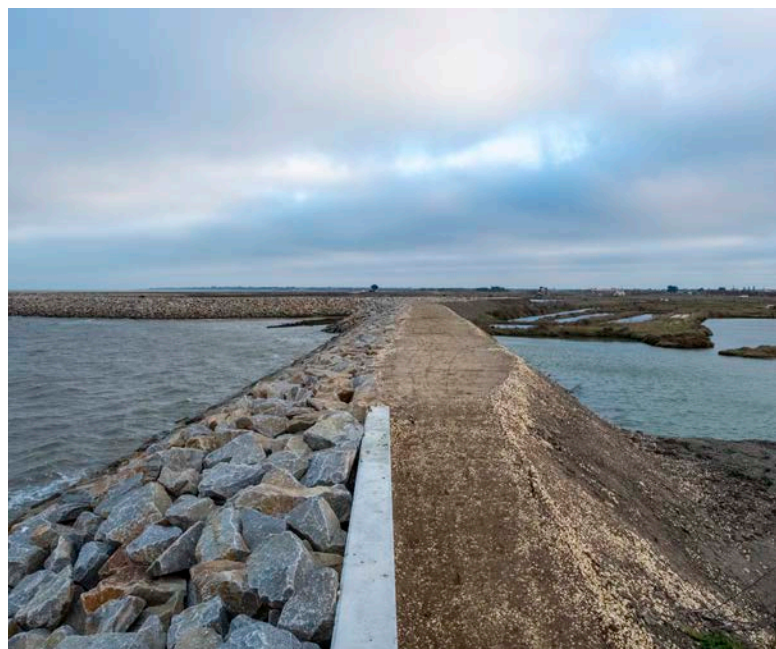
	CA 2021	PART 2021
Personnel	205 443 €	3,1 %
Traitement déchèteries	538 815 €	8,0 %
Intérêts de la dette	61 696 €	0,9 %
Marchés déchèteries	844 222 €	12,6 %
CYCLAD (adhésion)	1 306 470 €	19,4 %
Bacs jaunes	181 598 €	2,7 %
Gestion centre de transfert	488 653 €	7,3 %
Marchés de collectes Coved	2 281 719 €	34,0 %
Bacs professionnels Sulo	47 274 €	0,7 %
Divers	471 678 €	7,0 %
Ecritures d'ordre	291 401 €	4,3 %
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DECHETS	6 718 968 €	100 %



Collecte des déchets

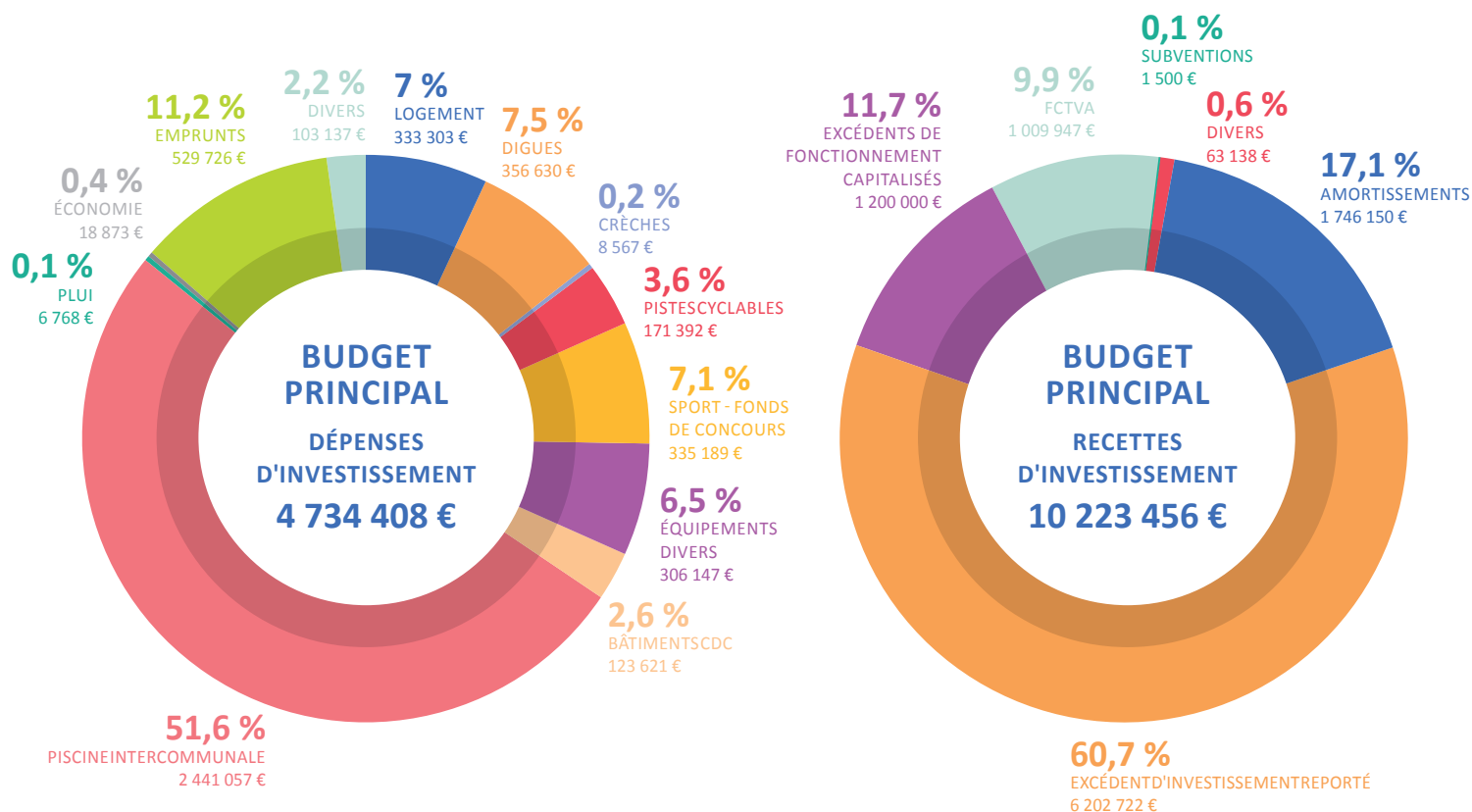


Accueil des enfants



Protection du littoral

Le budget



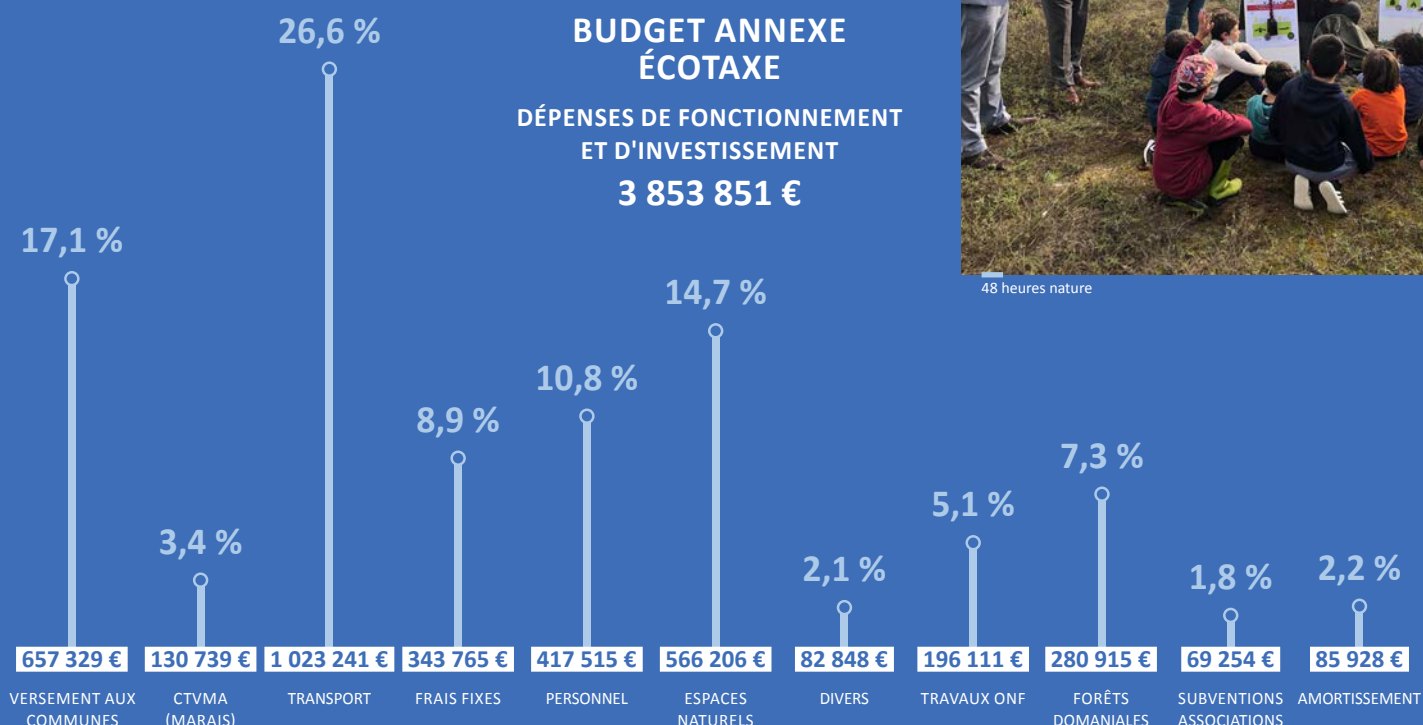
Travaux de défense des côtes



Réunion projet éolien, octobre 2021



48 heures nature

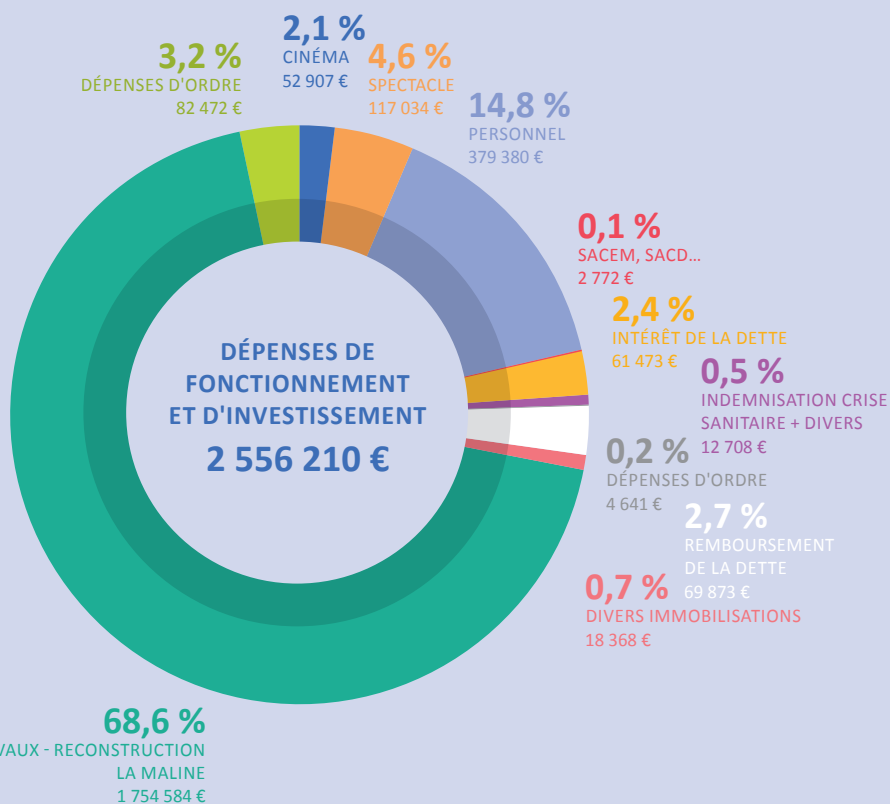


BUDGET ANNEXE

• RÉ DOMAINE CULTUREL - LA MALINE



Chantier de La Maline à La Couarde-sur-Mer





Favoriser
la vie
permanente



Développer le parc de logements à loyers maîtrisés

Depuis 2008, la Communauté de communes de l'île de Ré est compétente pour l'acquisition, la rénovation, la construction, l'aménagement, la participation pour tous les logements locatifs sociaux d'intérêt communautaire par portage foncier (mise à bail) et/ou par participation financière (subvention), seules les opérations d'au moins 20 logements étant d'intérêt communautaire. Un projet global de 10 programmes de logements est en cours de réalisation, soit un projet par commune. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté de communes est également un lieu d'enregistrement pour recevoir les demandes de logement sur le territoire.



Les logements du Pertuis à Saint-Martin-de-Ré

Au total, depuis 2008,
153
logements
à loyers maîtrisés d'intérêt
communautaire ont été construits



Le Hameau de Rochefort au Bois-Plage-en-Ré

De futurs programmes

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLUi, plusieurs opérations de construction de logements sociaux sont prévues. La politique de construction des logements locatifs sociaux développée par la Communauté de communes vise à contribuer au maintien de la vie permanente dans l'île de Ré.

Le conseil communautaire a délibéré le 6 juillet 2021 afin de faire intervenir l'Établissement public foncier (EPFNA) dans la mise en œuvre de 4 opérations inscrites au PLUi, à savoir :

- l'opération des Ouches à Saint-Clément-des-Baleines pour la construction d'au moins 20 logements en locatif social,
- l'opération des Noues à Ars-en-Ré pour la construction de 25 à 35 logements dont un tiers en accession sociale à la propriété et deux tiers en locatif social,
- l'opération de la Poizière au Bois-Plage-en-Ré pour la construction de 40 à 50 logements en locatif social,
- l'opération du quartier du Château à Rivedoux, avec 36 logements en locatif social.

En collaboration avec les communes ou en partenariat avec l'EPFNA, les démarches d'acquisition foncière des emprises des nouvelles opérations ont été entamées tout au long de l'année 2021.



Atelier sur les besoins en logements saisonniers de décembre 2021



La CdC est lieu d'enregistrement des demandes de logements sociaux depuis 2015

L'attribution des logements

En 2014, le conseil communautaire a approuvé l'adhésion de la Communauté de communes à l'AFIPADE (Association des fichiers partagés de la demande en logement social en Poitou-Charentes) comme membre partenaire et en tant que "lieu d'enregistrement" à compter du 1^{er} janvier 2015. Un agent communautaire est ainsi habilité à consulter cette base de données et a accès aux données individuelles et nominatives des demandeurs de logements sociaux.

Les services communautaires accompagnent les demandeurs de logement pour la saisie de nouvelles demandes de logement, la mise à jour ou le renouvellement des dossiers.

Ils préparent également les commissions d'attribution de logements dans le cadre du droit de réservation des logements sociaux en contrepartie du portage foncier et/ou de la contribution financière : vérification des dossiers et des pièces justificatives avec mise à jour si nécessaire.

UNE ÉTUDE SUR LES BESOINS EN LOGEMENTS SAISONNIERS MENÉE PAR LE SERVICE ÉCONOMIE

Calendrier :

- **Août** : lancement de l'étude
- **Août /octobre** : enquête et entretiens auprès de saisonniers, de professionnels et des élus
- **Novembre** : diagnostic sur la base de 266 saisonniers et 233 employeurs répondants
- **Décembre** : deux journées d'ateliers avec les différents acteurs

672

Comme la carence en lits

9

Comme la multiplication de la population l'été

4119

travailleurs saisonniers dont 1554 habitent de façon permanente sur l'île de Ré

Soutenir l'emploi et l'économie locale

Le Projet alimentaire de territoire (PAT)



L'île de Ré, engagée sur le foncier agricole



Gisèle Vergnon au salon "Balade à la ferme", en décembre 2021

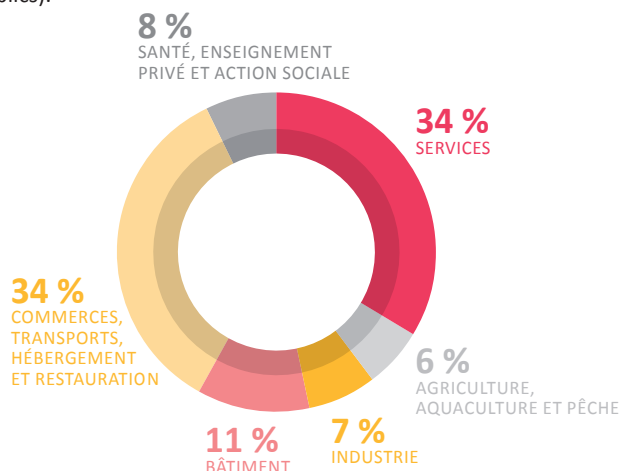
Une action commune avec trois intercommunalités voisines

Le PAT couvre 4 établissements publics de coopération intercommunale : la Communauté de communes de l'île de Ré, Aunis Sud, Aunis Atlantique et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Le PAT s'inscrit dans la "Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt" (LAAAF) de 2014 et dans les orientations du Plan national pour l'alimentation 2019-2023. Les objectifs sont également développés dans la feuille de route régionale Néo terra.

Soutien aux entreprises

Recensement

Le tissu économique de l'île de Ré est composé de 3 535 établissements (hors sociétés civiles, holding et services publics).



EN 2021

- Stand Balade à la ferme
- Étude de la production agricole
- Lancement d'une étude sur la gouvernance
- Actions de formation pour la restauration scolaire

Une thématique pour l'île de Ré : le foncier agricole

Un comité de pilotage interne a été mené en octobre. Le foncier agricole a été retenu comme axe de travail prioritaire.

Ont été effectués sur la thématique :

- Le ciblage d'une vingtaine de maraîchers (hors pommes de terre AOP) sur l'île de Ré pour 50 hectares cultivés.
- Une enquête circuits courts auprès des maraîchers
- Une réunion des maraîchers en décembre : connaître leurs besoins en foncier supplémentaire

Un accompagnement au quotidien

- 7 porteurs de projet reçus
 - 150 courriers d'accueil adressés aux nouveaux établissements (24 % de réponses)
 - 103 contacts avec des entrepreneurs (60 rendez-vous en présentiel, 33 rendez-vous téléphoniques, 10 échanges courriels/courriers)
- + Des rendez-vous avec les partenaires : CCI, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'artisanat, MSA, SAFER, Banque des territoires, CdA La Rochelle

ZA des Gruasses à Sainte-Marie : les besoins des artisans étudiés

- 34 entreprises de l'île de Ré ont été rencontrées pour réfléchir le programme (surface des lots, critères d'attribution)
- 30% des artisans reçus travaillent sans locaux, dans des locaux inadaptés (garages) ou avec plusieurs petits locaux
- 45 demandes d'entreprises ont été reçues dans le cadre de la future zone artisanale

Recrutement saisonnier : un salon en ligne...

Tel a été le format choisi avec Pôle emploi du 8 au 27 février, en période de crise sanitaire de Covid-19.



...et des enseignements chiffrés

L'étude sur le logement saisonnier d'août 2021 (lire aussi dans la partie logement) a mis en lumière :

- **4 119** travailleurs saisonniers
- **1 558** demandeurs d'emploi inscrits fin décembre

Une communication ciblée envers les candidats

- E-mailing auprès des lycées et sites universitaires de La Rochelle
- Actualités site internet, posts Facebook
- Insertions presse : Ré à La Hune, le Phare de Ré et spots sur la radio Alouette du 6 au 18 février.

76
entreprises

680
postes
proposés

350
visiteurs
en ligne

Emploi : une action en partenariat

- **3 rencontres** avec Pôle emploi
- **Rencontres** avec la Mission locale/ France active et Initiative 17
- **Participation aux réunions** des assises de l'emploi et du SPE (Service public de l'emploi)

Tourisme

Soutien financier à l'aéroport...

La Communauté de communes de l'île de Ré adhère au syndicat mixte des aéroports de La Rochelle - île de Ré et Rochefort - Charente-Maritime. La contribution de la Communauté de communes pour 2021 s'élève à 130 766,33 €.

...et à Destination île de Ré

Renouvellement de la Délégation de service public pour 6 ans.

En 2021, la Communauté de communes a versé 1 500 000 € à Destination île de Ré, au titre de la compensation forfaitaire destinée à couvrir les sujétions de service public imposées à la Société publique locale.

Le classement de l'office de tourisme intercommunal arrivant à terme en mars 2022, la Communauté de communes a effectué une nouvelle demande de classement en catégorie 1.

Bien accueillir les tout-petits

Les multi-accueils

En 2021, le service petite enfance (multi-accueils et Relais) s'est engagé dans une démarche en faveur du développement durable et une labellisation auprès de l'organisme Label vie.

Dans ce sens, la semaine pédagogique (février 2021) a été axée sur l'écologie. Les équipes se sont réparties des ateliers, tels que, la fabrication de jouets en bois, de balles sensorielles en tissu pour les enfants, ou encore l'élaboration de recettes de produits d'entretiens et d'activités (peinture aux légumes, sable magique, lessive). L'ensemble des professionnelles a également pu bénéficier d'une journée informative sur les réflexes archaïques avec une intervenante, ainsi qu'une journée de partage sur les livres à destination des jeunes enfants.



Atelier peinture

Multi-accueils Les Bigorneaux, Rivedoux-Plage

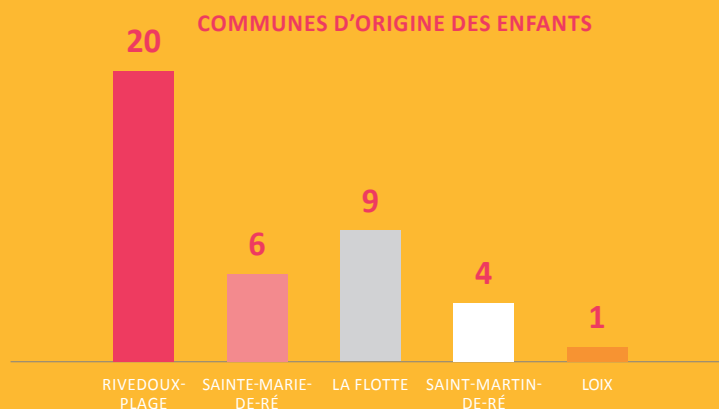
16 places agréées

40 enfants différents accueillis à l'année en 2021 et 4 enfants d'une autre structure durant les fermetures de l'été.

Les projets proposés :

Au cours de cette année, les professionnelles ont poursuivi leur projet axé sur les sorties extérieures. L'équipe a mis en place un défi photos avec les familles, et les enfants ont pu s'initier au potager.

La Cie La Nomade est venue en résidence dans la structure afin d'entamer la création de son spectacle "jeune public". Les enfants ont ainsi pu s'éveiller à la musique avec le duo Frangélik.





Éveil musical

Multi-accueils Les Hippocampes, La Couarde-sur-Mer

20 places agréées

40 enfants différents accueillis à l'année en 2021, et 6 enfants d'une autre structure lors de la fermeture estivale.

Les projets proposés :

Le travail engagé avec la psychomotricienne s'est poursuivi en 2021. Un partenariat avec la bibliothèque de La Couarde-sur-Mer permet aux enfants de découvrir des animations autour des livres dans la structure et hors les murs.

Les sorties sont accentuées. Elles permettent aux enfants la découverte de l'environnement par le biais de balades dans les ruelles du village, la découverte du marché, la visite de la serre de Suzanne. Les enfants peuvent également jouer à la plage, au parc ou encore aller nourrir les poules avec les restes de pain !

Multi-accueils Les Salicornes, Ars-en-Ré

20 places agréées

40 enfants différents accueillis en 2021 et 1 enfant d'une autre structure durant les fermetures estivales.

Les projets proposés :

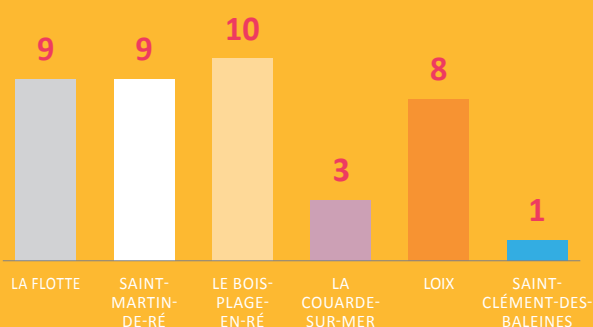
En 2021, l'équipe a pu s'initier aux réflexes archaïques, avec l'intervention d'une consultante spécialisée dans ce domaine. Elle a mis en place des temps d'observation avec le groupe d'enfants, et des réunions en soirées afin d'apporter des éléments théoriques (développement, équilibre, oralité...).

Les professionnelles ont travaillé sur leurs pratiques éducatives en mettant en place des itinérances ludiques (permettant aux enfants d'expérimenter les ateliers découvertes à leur rythme) et la continuité de soins favorisant un suivi et une observation approfondis des enfants sur la journée.

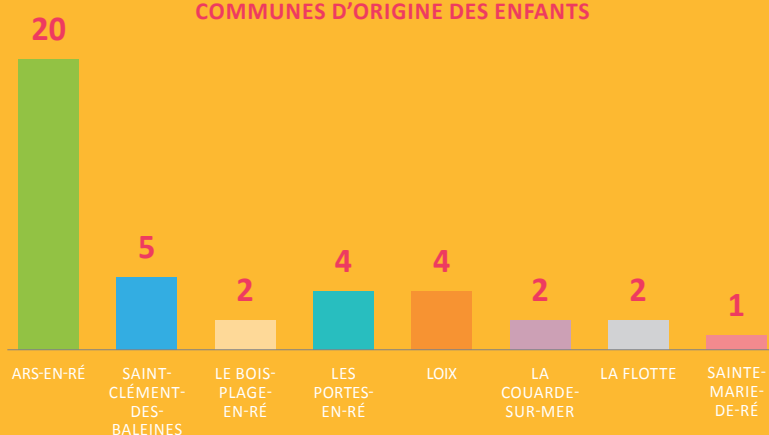


Atelier avec le RAM

COMMUNES D'ORIGINE DES ENFANTS



COMMUNES D'ORIGINE DES ENFANTS



Mieux accueillir les tout-petits

L'accueil individuel : le Relais petite enfance (RPE)

Au-delà du développement des modes d'accueil collectif (multiaccueil), la Communauté de communes accompagne et valorise l'accueil individuel grâce au RPE. Depuis sa création en 2011, le RPE de la Communauté de communes de l'île de Ré s'est donné trois principales missions en faveur :

- **des assistantes maternelles** : poursuivre le partenariat et travailler sur la reconnaissance du métier auprès des parents et leur donner la possibilité de se professionnaliser.
- **des parents** : trouver un soutien dans leur recherche d'un mode de garde et dans leur rôle d'employeur.
- **des enfants** : accompagner leurs premiers pas vers la socialisation, participer aux ateliers d'éveil, viser l'autonomie et créer des événements festifs adaptés à leur âge.

L'animatrice du Relais partage son emploi du temps entre des ateliers d'éveil avec les assistantes et les enfants le matin, des permanences et le travail administratif l'après-midi et le mercredi.

Le RPE de l'île de Ré a la particularité d'être itinérant pour être au plus près des besoins de tous les habitants. Il assure ainsi des ateliers et une présence sur l'ensemble de l'île.

Le journal du RPE

La responsable du RPE développe les outils de communication à destination des assistantes maternelles mais aussi des familles. Le Journal du RPE est désormais diffusé tous les deux mois. Il propose de nombreux articles autour de la pédagogie et informe les parents employeurs de leurs droits et obligations au plus près de l'actualité. Le Journal diffuse également le programme des ateliers d'éveil.



À la recherche d'un mode de garde

Un "point information" est organisé pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif, sur rendez-vous. Une information complète sur les différentes structures, assistantes maternelles et actions en faveur des familles est apportée.

96 familles

ont été reçues individuellement pour réaliser leur demande d'accueil au point information

EN 2021

En 2021, les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont pu découvrir des ateliers :

- d'éveil musical avec le duo "Frangelik"
- d'arts plastiques avec une artiste-peintre
- de motricité, avec une psychomotricienne
- bébés lecteurs avec les bibliothèques
- d'autonomie "Montessori"

Les professionnelles ont pu bénéficier de temps d'informations/ formations :

- soirée "motricité libre"
- "prendre soin de soi pour prendre soin des autres"
- soirées de sophrologie

17 assistant(e)s maternel(le)s se sont inscrit(e)s aux ateliers

110 enfants distincts ont participé aux animations proposées par le RAM

144 ateliers en 2021

72 parents-employeurs ont sollicité le Relais pour des informations administratives

Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), "la Parenthèse"

Le Lieu d'accueil enfants-parents est ouvert aux enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Ce lieu a pour objectifs de :

- Participer à l'éveil et à la socialisation.
- Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec les accueillants.

Les familles sont libres de venir quand elles le souhaitent, sans obligation ni réservation.

Depuis février 2021, "la Parenthèse" est située dans des locaux de l'école du Bois-Plage-en-Ré, dans une salle fixe, aménagée spécifiquement aux accueils d'enfants de 0 à 6 ans et de leurs familles. L'accueil est ouvert les mercredis de 9h15 à 11h45 (y compris durant les petites vacances scolaires et le mois de juillet).

En 2021, 6 agents ont assuré les accueils :

- 4 agents de la CdC (1 ludothécaire, 1 animateur, 2 éducatrices)
- 1 salariée de l'ADMR (TISF)
- 1 intervenante psychomotricienne



I EN 2021

39 séances ont été programmées.

6 personnes en moyenne y ont participé (enfants et adultes).

122 enfants ont participé et **112** d'adultes

234 participations

• **26** familles différentes

• **44** enfants différents

Les Ateliers itinérants enfants-parents

Depuis janvier 2021, les ateliers enfants parents sont proposés en itinérance sur l'île de Ré. En complément du LAEP, ces ateliers sont l'occasion de découvrir et d'échanger.

- À Rivedoux, les jeudis de 17h30 à 18h30
- À Ars-en-Ré, les vendredis matins de janvier à juillet 2021, puis les mardis soirs de 17h30 à 18h30 entre septembre et décembre 2021
- À La Couarde-sur-Mer, un samedi sur deux de 10h à 12h depuis septembre 2021

En 2021, les enfants accompagnés d'un parent ont pu découvrir des ateliers :

- Explor'acteur avec Sabine Singevin, psychomotricienne

- Duo relax avec Stéphanie Di Trapani, sophrologue
- Bébés signeurs avec Stéphanie Longué, éducatrice de jeunes enfants
- Cuisine avec Florent Chagnoleau de la Cité du goût.
- Jeux papote avec Tiffany Chêne, ludothécaire

Le programme des animations est publié tous les deux mois, dans le journal de la parentalité.

Au total :

• **128** parents (43 familles différentes)

• **154** enfants (57 enfants différents)

Accompagner les enfants et les adolescents

La Convention territoriale globale, projet social d'envergure

La Communauté de communes s'est engagée dans un projet social d'envergure. Signée avec la CAF, la Convention territoriale globale agit dans trois domaines : l'enfance/jeunesse, la parentalité ainsi que l'inclusion numérique et l'accès aux droits. Elle réunit de nombreux acteurs du territoire (CdC, communes, associations, etc.) pour, d'abord, mutualiser et mettre en cohérence les services apportés aux habitants dans ces trois domaines afin de mettre en place de nouvelles actions dans un second temps.

Un travail de veille d'information a été mené pour les accueils de loisirs, avec qui des échanges réguliers ont été entretenus toute l'année.

- 2 comités techniques accès aux droits et inclusion numérique
- 4 comités techniques enfance-jeunesse
- 4 comités techniques parentalité

Les actions en faveur des enfants

Une mission nécessaire de coordination et d'animation est menée en permanence avec les neuf Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de l'île de Ré. Ces structures assurent l'accueil des enfants sur le temps périscolaire (avant, après l'école et le mercredi après-midi) et pendant les vacances scolaires. Les stages, sorties et mini-camps organisés dans le cadre de la CTG offrent aux enfants et aux animateurs des différentes communes la possibilité de se rencontrer et de découvrir ensemble de nouvelles activités en lien avec des professionnels extérieurs.



Séjour ados dans les Pyrénées



Séjour ados dans les Pyrénées

En raison du contexte sanitaire, de nombreuses sorties et animations ont dû être annulées.

Réunions de coordination avec les acteurs éducatifs

- 7 réunions
- 1 CoPil CTG

Préparation de la prise de compétence adolescents

- nombre de réunions : 8
- partenaires associés : 15

Un questionnaire auprès des collégiens



Séjour ados à La Pierre Saint-Martin



Séjour ados dans les Pyrénées

Le public adolescent et pré-adolescent demande une attention particulière. Des actions et des animations de groupes, adaptées à leurs envies, sont développées pour permettre à ces jeunes de se rencontrer.

| Séjour ados vacances d'hiver : La Pierre Saint-Martin

- 7 jours / 6 nuits
- Découverte des sports de glisse et de la montagne
- **30 jeunes (12-17 ans) des 10 communes de l'île**

| Séjour ados vacances d'été : Pyrénées

- 7 jours
- Itinérance dans les Pyrénées
- Travail sur la responsabilisation et l'autonomie
- **12 jeunes (13-17 ans)**

| Séjour pré-ados : Landes

- 5 jours
- Découverte nature
- **12 jeunes (10-13 ans)**

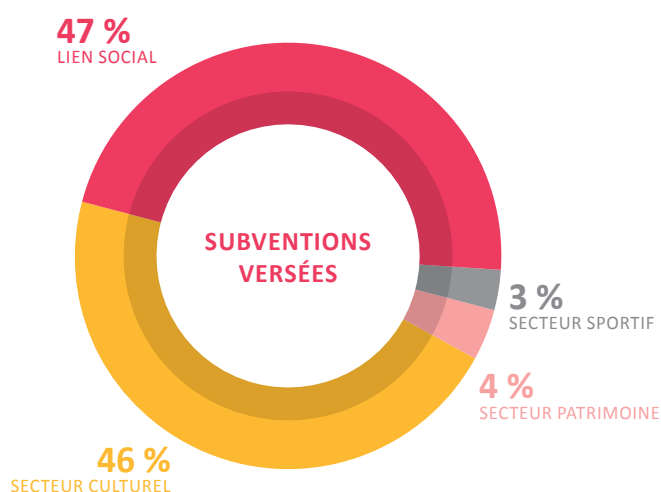


Séjour ados à La Pierre Saint-Martin

Soutenir la vie associative

L'île de Ré bénéficie d'un réseau associatif très dynamique qui participe activement à l'animation de la vie du territoire. La Communauté de communes apporte son soutien à de nombreuses associations qui présentent un intérêt général ou qui possèdent une dimension intercommunale.

L'attribution de subventions



En 2021, la collectivité a versé

638 397 €
de subventions

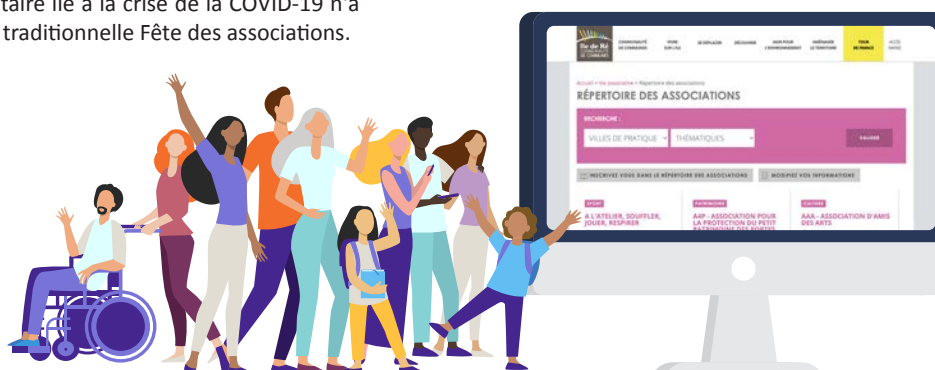
Plus de

154
associations
enregistrées

sur le répertoire des associations
en ligne

La Fête des associations

En 2021, le contexte sanitaire lié à la crise de la COVID-19 n'a pas permis d'organiser la traditionnelle Fête des associations.



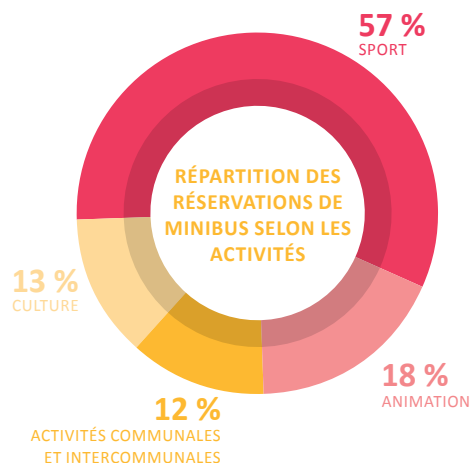
Le répertoire des associations, consultable sur le site internet de la Communauté de communes, répertorie les associations du territoire.

Des minibus pour les associations

Au total, 11 minibus sont mis à disposition des associations et communes (dont un est équipé pour l'accueil de personnes à mobilité réduite), 2 véhicules supplémentaires sont réservés à l'usage des accueils ados (Le Bois-Plage-en-Ré et La Flotte) et 1 minibus est dédié au collège Les Salières en période scolaire.

Le service s'est adapté au fur et à mesure des consignes gouvernementales pour poursuivre le prêt des véhicules en toute sécurité, suivant un protocole sanitaire précis.

En 2020, 51 associations et mairies (centres de loisirs, activités communales) ont bénéficié de ce service.



Au total, les minibus ont enregistré

977 jours
de réservation

8 400 km
ont été parcourus
par les minibus
mis à disposition par la CdC

L'attribution de fonds de concours pour les équipements sportifs

Par délibération du 28 février 2013, l'assemblée communautaire a validé le principe de l'attribution de fonds de concours au bénéfice des communes membres pour la construction ou l'aménagement d'équipements sportifs à hauteur de 30 %.

Pour pouvoir être éligible, le projet présenté doit concerner uniquement des dépenses d'investissement liées à un équipement sportif. Ce dernier doit être ouvert au moins neuf mois consécutifs dans l'année, à tous les habitants de l'île de Ré.

Fonds de concours 2021 votés pour les équipements sportifs :

- Extension de la base nautique d'Ars-en-Ré : 249 176 €
- Rénovation de deux terrains de tennis de La Couarde-sur-Mer : 16 380 €
- Restructuration du club-house du tennis à La Couarde-sur-Mer : 253 978 €
- Installation d'un système d'arrosage automatique pour le terrain de rugby à la Flotte : 5 883 €
- Réhabilitation des terrains de tennis du Bois-Plage-en-Ré : 4 462 €
- Création d'un terrain multisports et d'un city park sur l'aire de jeux des Gollandières au Bois-Plage-en-Ré : 17 527 €

- Création d'un city park et d'un parcours sportif d'escalade aux Portes-en-Ré : 17 087 €
- Installation d'un panneau d'affichage des scores salle du Godinand à Saint-Clément-des-Baleines : 2 350 €
- Rénovation du terrain multisports de l'aire de loisirs à Saint-Clément-des-Baleines : 1 596 €
- Création d'un mini terrain de football en accès libre à Saint-Martin-de-Ré : 6 189 €
- Aménagement d'un terrain de basket à Sainte-Marie-de-Ré : 4 552 €
- Remplacement des buts du terrain de football à Sainte-Marie-de-Ré : 1 248 €

Au total en 2021, la Communauté de communes a voté 12 projets d'équipements sportifs pour un montant de 335 189 € versés (acompte nouveaux projets-solde projets achevés).

Les
10 communes
de l'île de Ré ont d'ores et déjà bénéficié
de ce dispositif entre 2013 et 2021

Favoriser l'accès à la culture pour tous

L'activité culturelle de l'année 2021 a été marquée par 2 événements majeurs : la crise du Covid 19 et la préparation de l'ouverture du nouvel équipement culturel La Maline. La Communauté de communes a continué son activité en itinérance jusqu'au 30 septembre. Les programmations spectacle et cinéma ont été réduites du fait de la crise du Covid 19. De plus, l'activité a repris avec l'obligation de présenter son passe sanitaire à l'entrée.

Les séances de spectacles scolaires ont, pour la plupart, été maintenues. De plus, le spectacle tout public a redémarré le 29 mai 2021. Ce sont 10 spectacles, 28 représentations et 13 actions culturelles qui ont eu lieu sur le territoire devant 2 509 spectateurs.

Le cinéma a quant à lui repris le 31 mai et a attiré 3 577 spectateurs jusqu'à la clôture du 30 septembre.

D'octobre à décembre, l'ensemble du service culture s'est investi dans la préparation du futur équipement culturel livré en mars 2022.



Les Journées européennes du patrimoine

En raison de l'allègement des contraintes sanitaires, •Ré Domaine Culturel - La Maline, en collaboration avec le service patrimoine de la CdC, a programmé 4 spectacles à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

In Situ - Aline & Cie

- Improvisation et arts de la rue à La Flotte

Le Balluche de la saugrenue

- La CdC, a programmé 2 représentations à Loix et au Bois-Plage-en-Ré à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

La Gardienne, une femme à l'amer - Compagnie Sumak

- Théâtre à Saint-Clément-des-Baleines

Les visites (im)pertinentes de mademoiselle Maria K - Compagnie Les oreilles et la queue

- Arts de la rue à La Couarde-sur-Mer

Un soutien aux artistes

Les compagnies dont les spectacles ont été reportés ou annulés ont pu bénéficier d'une procédure d'indemnisation.

Malgré le report des résidences artistiques, •Ré Domaine Culturel - La Maline a participé à la création d'un spectacle de la compagnie La Baleine cargo, baptisé *Le cimetière itinérant des canapés*, et pour lequel des ateliers d'écriture ont été menés avec les EHPAD, le centre ados de La Flotte ou la bibliothèque de La Couarde-sur-Mer.

5 séances de cinéma en plein air



En août, •Ré Domaine Culturel - La Maline a proposé des séances de cinéma en plein air :

- *Coco* à La Couarde-sur-Mer
- *Mia et le lion blanc* à La Flotte
- *L'appel de la forêt* au Bois-Plage-en-Ré
- *Lalaland* à Rivedoux-Plage
- *Le Sens de la fête* à Ars-en-Ré



Cinéma en plein air à la Couarde-sur-Mer

Le jeune public

I L'éducation artistique et culturelle

En 2021, une grande partie des propositions artistiques se sont déployées dans le cadre scolaire. En effet, les mesures sanitaires ont permis d'intervenir à destination de ce public. Ainsi, les élèves des écoles rétaises ont pu bénéficier de 4 propositions de spectacles, 17 représentations, 2 résidences d'artistes et de séances de cinéma dans le cadre des dispositifs Ecole et Collège au cinéma. Le festival Les P'tits se réveille s'est également adressé aux enfants de 0 à 6 ans, bébés des crèches et élèves de maternelle.



"Ma Montagne" au collège



Résidence Frangélik



Lady Do et M. Papa dépassent les bornes

Informers la population

•Ré Domaine Culturel - La Maline, accompagnée par le service communication de la CdC, informe la population grâce à de nombreux canaux de communication : site internet, page Facebook, programmes spectacle et cinéma, affiches, articles de presse.



Protéger et valoriser notre patrimoine

Depuis 2012, l'île de Ré est labellisée Pays d'art et d'histoire par le Ministère de la Culture. Depuis lors, la Communauté de communes met en place un programme annuel d'actions de valorisation des patrimoines rétais.

La crise sanitaire a fortement impacté la programmation du Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré. Ainsi, toutes les animations du printemps ont dû être annulées et seuls quelques groupes ont pu être accueillis à partir de fin août.

Cependant, le service patrimoine de la Communauté de communes a continué son action en proposant des rendez-vous à distance permettant de garder le lien avec le public et en travaillant sur des projets structurants comme la signalétique patrimoniale.

La signalétique patrimoniale

L'objectif de cette signalétique est de pouvoir offrir à tous, population locale et touristes, des informations *in situ* sur les éléments remarquables du patrimoine rétais. Ce projet permet d'accompagner les communes du territoire dans la mise en œuvre de leur parcours de valorisation historique et de proposer une identité visuelle unique et respectueuse de son environnement paysager.

Les contenus sont réalisés en étroite collaboration avec les communes qui souhaitent bénéficier de ces panneaux.

Le projet de mise en œuvre de cette signalétique patrimoniale d'interprétation est prévu sur 2 exercices budgétaires. Pour les années 2020 - 2021, une somme globale de 260 000 € a été inscrite au budget d'investissement de la Communauté de communes.

En 2021, 5 communes équipées

Loix, La Couarde-sur-Mer, Saint-Clément-des-Baleines, Ars-en-Ré et La Flotte.

Les actions touristiques

Les visites guidées de groupe

Depuis 2019, le service patrimoine de la Communauté de communes a engagé une réflexion sur la question de l'accueil des groupes touristiques.

Les objectifs de cette réflexion sont de : concevoir une nouvelle offre de visites guidées, dont certaines inédites ; mettre en place une complémentarité entre les formules « tout public » et les groupes constitués ; mettre en place une méthodologie de travail ; maîtriser l'image donnée lors de ces visites.

11
groupes
accueillis





Signalétique patrimoniale

Les actions de médiation tout public

Le service patrimoine crée et réalise de façon permanente des découvertes et des ateliers d'architecture et du patrimoine pour les élèves de la maternelle au lycée.

Par ailleurs, la Communauté de communes a mis en place une cellule pédagogique coordonnée par l'animateur du Projet éducatif local et qui a pour objet de réunir les différents médiateurs de la collectivité pour favoriser la co-construction des projets et valoriser la qualité des actions menées.

Les thèmes principaux développés auprès des scolaires sont : "connaître son territoire", "sensibiliser les futurs citoyens", "initier à l'architecture", "apprendre à lire un paysage" et "manipuler pour mieux comprendre".

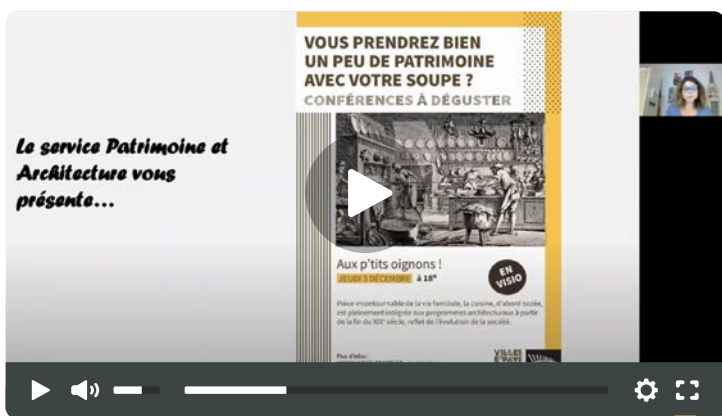
48
animations
scolaires
en 2021

Pour le grand public

Depuis 2016, le service patrimoine de la Communauté de communes a proposé des actions autour des patrimoines militaire, maritime et religieux. 2021 : thématique de l'archéologie.

Avec la crise sanitaire, les visites-flash du mois d'avril ainsi que l'événement tout public *Secoue ton patrimoine !* ont dû être annulés. Des conférences dédiées à l'Histoire de l'architecture (les "Bidules d'architecture") ont été assurées à distance, en vidéo, de novembre à juin.

Elles alternent sujets sérieux et propositions décalées. Elles sont en principe organisées en partenariat avec les bibliothèques du territoire. Suite aux restrictions sanitaires, les conférences ont été organisées en visio. Cette formule inédite a rencontré un grand succès puisque 30 à 40 personnes ont suivi chaque rendez-vous.



Conférence en vidéo

Protéger et valoriser notre patrimoine

Les grands événements

Les rencontres Architecture + Patrimoine

28-30
OCTOBRE

Le service patrimoine a débuté sa nouvelle année patrimoniale avec un thème : Archéologie : que se cache-t-il sous nos pieds ? Lors des *Rencontres Architecture + Patrimoine*, conférences et visites gratuites ont été l'occasion de mieux connaître ce patrimoine riche de coutumes et de traditions qui ont façonné le paysage rétais.

Ces rencontres se sont déroulées autour de trois jours de conférences et de visites guidées et de journées exceptionnelles à Saintes.

10
visites guidées
et conférences
organisées en 2021



Secoue ton patrimoine

26-27
JUN



Secoue ton patrimoine



Conférence



Cluedo à Ars-en-Ré

La Communauté de communes assure également la communication de l'événement en éditant un programme complet et unique pour tout le territoire de l'île de Ré.



Les Journées européennes du patrimoine, sur toute l'île de Ré

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine sont un temps fort du calendrier culturel. Sur l'île de Ré, elles sont l'occasion de mettre en lumière le patrimoine des communes en proposant des croisements avec architecture et art vivant. En 2021, une soirée de contes en musique a été proposée le vendredi soir dans le cadre de l'opération *Levez les yeux !* dédiée au jeune public.

• À l'ancien hôpital Saint-Honoré de Saint-Martin-de-Ré

Comme chaque année, des visites de l'ancien hôpital Saint-Honoré et notamment de son ancienne pharmacie ont été organisées.

• Spectacle vivant et visites théâtralisées

En partenariat avec le Service culturel de la Communauté de communes, • Ré Domaine Culturel – La Maline, *Balluche Soundsystem*.

• Cluedo géant organisé à Ars-en-Ré

Les agents de la Communauté de communes se sont glissés, en pays casseron, dans la peau des suspects du célèbre jeu.

• Escape game géant à Sainte-Marie-de-Ré

S'évader en un temps imparti autour d'une énigme. Tel était le défi proposé.

Les partenariats

Le service patrimoine participe à des actions en lien avec des réseaux nationaux et régionaux :

Citadelle Vauban



■ Membre du Réseau Vauban

Dans le cadre du classement de la ville et de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré à l'Unesco : formations, groupes de travail, rencontres annuelles

■ Label Ville et Pays d'art et d'histoire

Participation aux actions du réseau régional des VPAH : formations professionnelles, projets structurants, communication.

Subventions aux associations

La Communauté de communes apporte également une aide financière aux associations souhaitant participer à la mise en valeur du patrimoine.

En 2021, le montant des

subventions versées

s'élevait à

14 000 €



Préserver l'environnement et le cadre de vie



Optimiser la gestion des déchets

Le dispositif de gestion des déchets mis en place par la Communauté de communes assure un service de qualité aux usagers, dans le respect de l'environnement insulaire. Les opérations de collecte des déchets sont confiées à un prestataire privé, attributaire d'un marché public. Le traitement (recyclage, compostage, valorisation, incinération, enfouissement) et le transport des déchets sont confiés au syndicat mixte Cyclad pour une cotisation annuelle de 74 € par habitant.

La collecte des déchets se décline sous plusieurs formes :

- En porte-à-porte pour les particuliers et les professionnels (ordures ménagères et emballages ménagers recyclables, carton et verre pour les professionnels, papier pour les administrations),
- En apport volontaire pour les particuliers sur les 18 "écopoints" (verre, papier, ordures ménagères, emballages ménagers recyclables),
- En déchèterie pour les particuliers et les professionnels (autres déchets).

La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire



Point d'apport volontaire



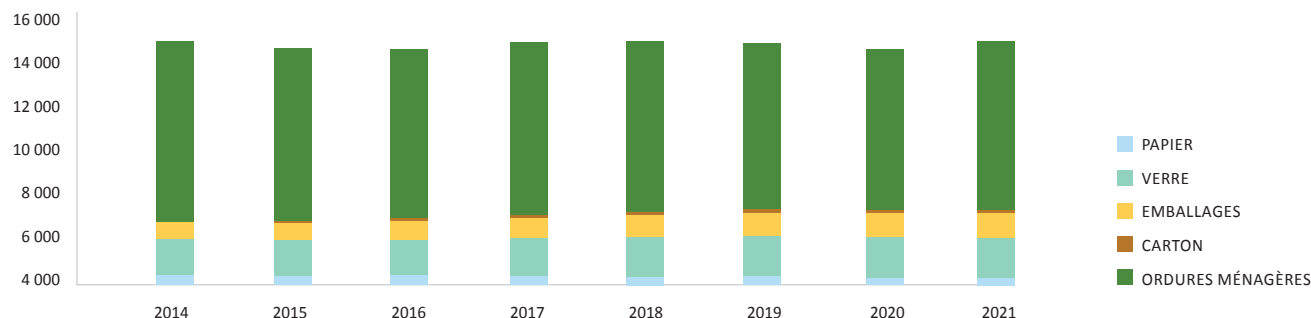
Bac à emballages recyclables

La Communauté de communes
a collecté au total

14 994
tonnes

de déchets (hors déchèterie) en 2021
(contre près de 13 980 tonnes en 2020,
soit une hausse de 7%)

ÉVOLUTION DU TONNAGE TOTAL DES DÉCHETS



I Les ordures ménagères

PARTICULIERS

Collecte en porte-à-porte 2021 (hors Saint-Martin-de-Ré intra-muros) :

- Du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 31 décembre : une collecte par semaine,
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : deux collectes par semaine.

Afin d'anticiper les évolutions réglementaires sur l'intégration d'une part d'incitativité, il est apparu nécessaire d'équiper l'ensemble des ménages de conteneurs roulants homologués pour les ordures ménagères. Un marché a été attribué à l'entreprise Plastic Omnium Systèmes Urbains (actuellement renommée Sulo).

La distribution a débuté au mois de septembre 2015 et 18 993 bacs ont été distribués jusqu'au 31 décembre 2021.

En apport volontaire :

En 2021, on compte 18 points d'apport volontaire pour les ordures ménagères sur l'île de Ré.

PROFESSIONNELS

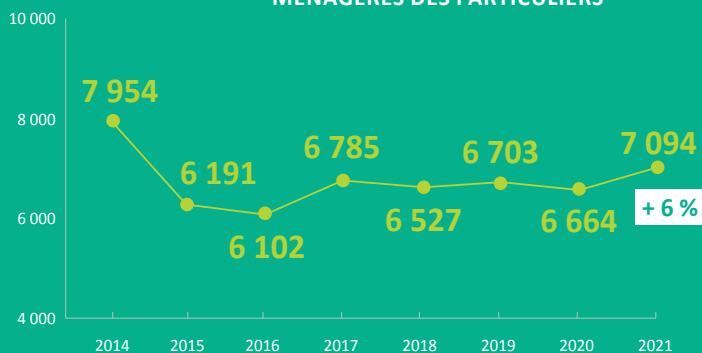
Collecte en porte-à-porte 2021, évoluant avec la fréquentation touristique :

- Du 1^{er} janvier au 29 mars et du 8 novembre au 31 décembre : une collecte par semaine,
- Du 1^{er} avril au 28 juin et du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre : trois collectes par semaine,
- Du 1^{er} au 30 septembre : quatre collectes par semaine,
- Du 1^{er} juillet au 31 août : sept collectes par semaine.



Camion de collecte

ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES DES PARTICULIERS

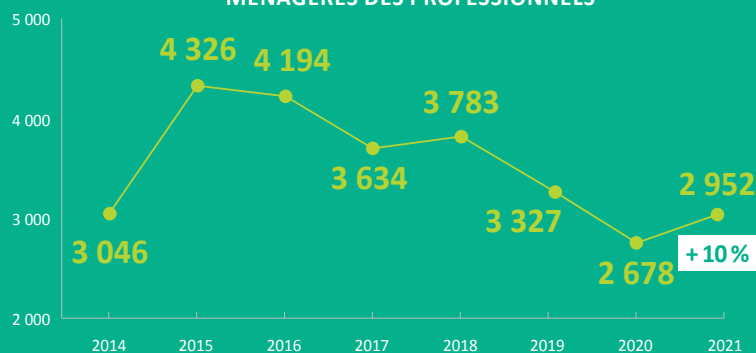


EN 2021

7 094 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit une hausse de 6 % par rapport à 2020.

1065 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées grâce aux points d'apport volontaire.

ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES DES PROFESSIONNELS



EN 2021

2 952 tonnes de déchets non recyclables ont été collectées auprès des professionnels, soit une hausse de 10 % par rapport à 2020.

Optimiser la gestion des déchets

Les emballages ménagers recyclables

PARTICULIERS

Collecte en porte-à-porte 2021 :

- Du 1^{er} janvier au 30 juin et du 2 septembre au 31 décembre : une collecte tous les 15 jours,
- Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre : une collecte par semaine.

En apport volontaire :

On compte 18 points d'apport volontaire pour les déchets recyclables sur l'île de Ré.

EN 2021

1 490 tonnes d'emballages ménagers recyclables des particuliers ont été collectées, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2020 (215 tonnes d'emballages ont été collectées grâce aux points d'apport volontaire).

PROFESSIONNELS

Collecte en porte-à-porte 2021 :

- Du 1^{er} janvier au 10 juin et du 3 septembre au 31 décembre : une collecte par semaine,
- Du 11 juin au 2 septembre : deux collectes par semaine.

EN 2021

94 tonnes d'emballages ménagers recyclables ont été collectées auprès des professionnels.

Le papier

PARTICULIERS

Collecte en porte-à-porte :

EN 2021

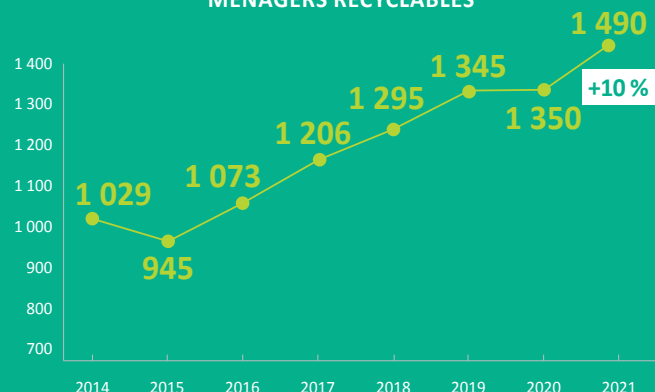
La collecte de papier dans les administrations (1 collecte par mois) a permis de collecter 8,1 tonnes de papier.

En apport volontaire :

EN 2021

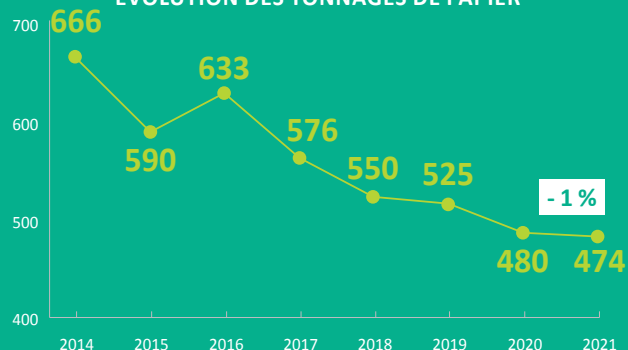
Sur l'île de Ré, on compte 72 colonnes enterrées pour le papier. 474 tonnes de papier ont été collectées, soit une baisse de 1 % par rapport à 2020.

ÉVOLUTION DES TONNAGES D'EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

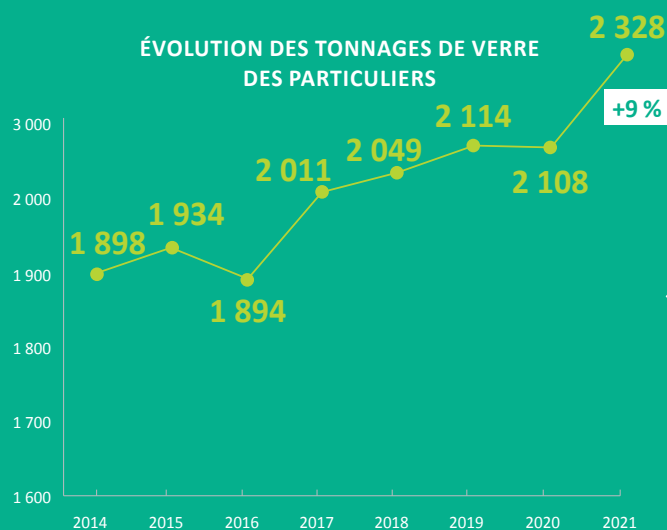


Camion de collecte

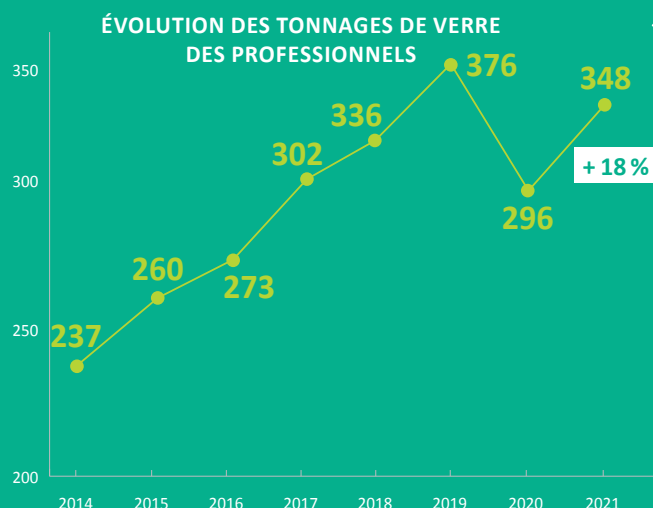
ÉVOLUTION DES TONNAGES DE PAPIER



ÉVOLUTION DES TONNAGES DE VERRE DES PARTICULIERS



ÉVOLUTION DES TONNAGES DE VERRE DES PROFESSIONNELS



Le verre

PARTICULIERS

En apport volontaire :

EN 2021

Sur l'île de Ré, on compte 104 colonnes enterrées pour le verre. 2 328 tonnes de verre ont été collectées, soit une hausse de 9 % par rapport à 2020.

PROFESSIONNELS

Collecte en porte-à-porte :

- Du 28 mars au 30 juin et du 1^{er} septembre au 8 novembre : une collecte par semaine,
- Du 1^{er} juillet au 31 août : deux collectes par semaine.

EN 2021

348 tonnes de verre ont été collectées, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2020.

Le carton

PROFESSIONNELS

Collecte en porte-à-porte :

Pour répondre à la demande des professionnels, la Communauté de communes a mis en place une collecte en porte-à-porte pour les cartons.

En 2021, 279 gros producteurs assujettis à la redevance spéciale de pesée embarquée ont bénéficié de fait de cette collecte. Les autres professionnels intéressés par ce service peuvent s'inscrire.

EN 2021

205 tonnes de carton ont ainsi été collectées, soit une augmentation de 23 % par rapport à 2020.



Collecte des cartons pour les professionnels

Optimiser la gestion des déchets

L'élimination en déchèterie

Cinq déchèteries sont présentes sur le territoire :

- Déchèterie de Sainte-Marie-de-Ré :
- accessible uniquement aux particuliers
- 7 quais
- 1 gardien à temps complet
- Déchèterie du Bois-Plage-en-Ré :
- accessible aux particuliers et aux professionnels
- 10 quais
- 2 gardiens à temps complet
- Déchèterie de Loix :
- accessible uniquement aux particuliers
- 6 quais
- 1 gardien à mi-temps
- Déchèterie d'Ars-en-Ré :
- accessible aux particuliers et aux professionnels
- 9 quais
- 2 gardiens à temps complet
- Déchèterie des Portes-en-Ré :
- accessible uniquement aux particuliers
- 6 quais
- 1 gardien à mi-temps

La gestion des cinq déchèteries est réalisée par l'entreprise COVED.

La fréquentation des déchèteries

Au 31 décembre 2021, 21 198 particuliers et 1 336 professionnels étaient munis d'une carte d'accès.

	NOMBRE DE PASSAGES								
	Particuliers			Professionnels			Total		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
ARS-EN-RÉ	10 899	13 056	12 815	3771	3365	3589	14 670	16 421	16404
LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ	38 740	30 556	32 675	8610	6031	7137	47 350	36 587	39812
LES PORTES-EN-RÉ	7 219	5 848	7 758	0	0	0	7 219	5 848	7758
LOIX	7 635	6 138	8 290	0	0	0	7 635	6 138	8290
STE-MARIE-DE-RÉ	25 895	25 927	28 149	0	0	0	25 895	25 927	28149
TOTAL	90 388	81 525	89 687	12 381	9 396	12 747	102 769	90 921	100 413
VARIATION/ANNÉE N-1	-	-9,81%	10,01%	-	-24,11%	35,66%	-	-11,53%	10,44%

On observe une hausse de la fréquentation des déchèteries de 10 % pour les particuliers et une augmentation de 35 % pour les professionnels par rapport à 2020, sans doute en raison de la crise sanitaire.

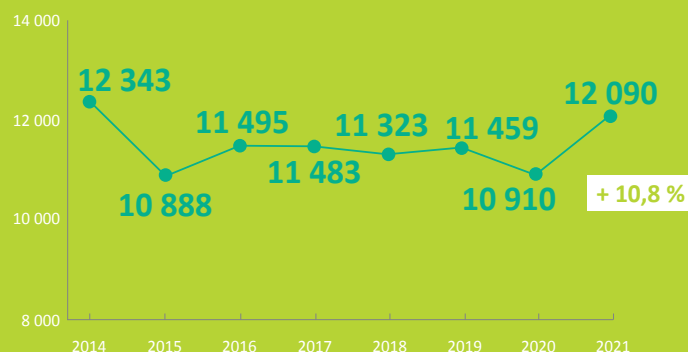
Le nombre de passages gratuits autorisés par carte est de 20 par an. Le nombre moyen de passages réellement effectués est de 6 par carte en 2021.

Les déchets acceptés

	Tonnes
VÉGÉTAUX	3 622
TOUT VENANT	2 519
CARTONS	417
FERRAILLES	454
GRAVATS	2 833
BOIS	1441
TOTAL	11 286
VALORISATION*	42,8 %
RECYCLAGE*	27,4 %
TOTAL PART VALORISÉE ET RECYCLÉE*	70,2 %

* EN EXCLUANT LE TONNAGE GRAVATS

ÉVOLUTION DU TONNAGE GLOBAL DES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIES



Les DMS (Déchets ménagers spéciaux)

En 2014, une convention de reprise pour les Déchets ménagers spéciaux a été signée avec l'Eco-organisme EcoDDS. Grâce à ce conventionnement, la Communauté de communes a bénéficié à partir du 16 avril 2015, d'une prise en charge gratuite de ces déchets, d'un soutien financier concernant les équipements et la communication, ainsi que d'une formation des agents des déchèteries.

EN 2021

109 tonnes de DMS ont été déposées dans les déchèteries, contre 96 tonnes en 2020, soit une hausse de 30 %.

Les DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)

EN 2021

286 tonnes de DEEE ont été déposées dans les déchèteries, soit une hausse de 8 %.

Les piles

EN 2021

2,96 tonnes ont été collectées contre 3,12 tonnes en 2020, soit une baisse de 5 %.

Les coquilles vides

La société COVED, prestataire de la gestion des déchèteries de l'île de Ré, a mis en place la collecte des coquilles vides en mai 2015. Les coquilles sont évacuées vers l'entreprise OVIVE à Périgny (17). Elles sont ensuite transformées en aliments pour animaux ou encore en amendement calcique pour l'agriculture.

EN 2021

6,2 tonnes en 2021 contre 10,2 tonnes en 2020.

Les textiles et linges de maison

Les cinq déchèteries de l'île de Ré sont équipées de bornes à textile (Le Relais).

EN 2021

68 tonnes de textiles ont été collectées contre 55 tonnes en 2020, soit une hausse de 20 %.

Les biodéchets

En 2021, 252 composteurs ont été distribués par la Communauté de communes ; ce qui porte le total à 3 672 composteurs attribués depuis le début de l'opération en 2012.



Compostage des biodéchets

Le mobilier usagé

Depuis septembre 2016, la Communauté de communes a mis en place une benne sur les déchèteries d'Ars-en-Ré et du Bois-Plage-en-Ré pour la récupération du mobilier usagé auprès des particuliers. Ces déchets collectés par l'organisme "Eco-mobilier" sont ensuite recyclés ou valorisés. Une collecte spécifique pour les professionnels du tourisme a lieu deux fois par an.

EN 2021

305 tonnes de meubles usagés ont été collectées contre 224 en 2020, soit une hausse de 36 %.

Les pneus

La Communauté de communes de l'île de Ré est partenaire d'Aliapur, dont la vocation est d'organiser la collecte des pneumatiques usagés (VL et moto) et leur traitement à l'échelle nationale. Une journée annuelle est organisée.

EN 2021

En 2021, environ **0,5 tonnes de pneus ont été collectées.**

L'amiante

Une journée de collecte annuelle est réservée aux mairies et aux particuliers qui se sont préalablement inscrits.

EN 2021

La société Coved a collecté au cours de cette journée **16,2 tonnes d'amiante** contre 18,02 tonnes en 2020.

Optimiser la gestion des déchets

Le traitement des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la Communauté de communes adhère au Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères d'Aunis et de Val de Saintonge (Cyclad) pour la compétence "traitement".

Cette compétence intègre le transport depuis le centre de transfert jusqu'au centre de traitement et le traitement des ordures ménagères, des emballages, des verres, des journaux, des magazines et des cartons.

Depuis le 1^{er} avril 2014, Cyclad prend également en charge, conformément à la délégation de compétence, le traitement des déchets issus des déchèteries.

Ces prestations sont facturées à la Communauté de communes en fonction du tonnage de chaque matériau.



DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

Les mesures de prévention



Points d'apport volontaire

Points d'apport volontaire supplémentaires

Afin de réduire les nuisances visuelles, notamment le dépôt de sacs de déchets ménagers sur la voie publique, et pour en faciliter l'évacuation par les résidents non permanents lors de leur départ, des points d'apport volontaire ont été installés pour les ordures ménagères et les emballages ménagers recyclables.

Distribution de bacs pour la collecte des papiers

Fin 2016 a débuté la distribution de bacs de 240 litres auprès des administrations pour la mise en place d'une collecte des papiers (écoles, mairies, centre de loisirs...) soit 43 points de collecte. Dans le cadre de cette prestation, 8,1 tonnes de papier ont ainsi été collectées et retirées des ordures ménagères et assimilées en 2021.

Collecte des palettes en déchèterie

L'opération test initiée avec Ouest Palettes pour trier les palettes réceptionnées en déchèteries a été poursuivie. Elle favorise la réutilisation et permet de diminuer le tonnage de bois à traiter.

Communication sur les extensions des consignes de tri (des emballages recyclables)



Deux Cyclab'box

Deux Cyclab'box ont été installées en septembre 2021, l'une à la déchetterie du Morinand au Bois-Plage, l'autre à celle d'Ars-en-Ré. Dans la démarche "zéro déchet", ce conteneur accueille des dons divers d'objets encore fonctionnels (vélos, vaisselle, meubles, livres etc...). Chacun peut venir y déposer ses objets et se servir aux heures d'ouverture. Et c'est gratuit.



Cyclab'box du Bois-Plage-en-Ré

Les mesures de sensibilisation

I Visite de centre de tri Altriane

Reprise des visites en fin d'année 2021, 25 adultes ont visité Altriane.



Visite de centre de tri Altriane

I "En vacances je trie aussi"

La Communauté de communes accompagne des établissements d'hôtellerie de plein air de l'île de Ré dans la sensibilisation des vacanciers au tri des déchets grâce à de nouveaux outils de communication. 46 campings sur 54 ont participé au projet.

I Actions de sensibilisation tous publics

Lors de différentes manifestations organisées sur l'île de Ré, la Communauté de communes a mis en place des points de tri animés par un agent chargé de sensibiliser les participants :

En 2021 seul le marché des producteurs bio a pu bénéficier de ce type d'action portant à la fois sur le tri et le compostage des déchets.

De plus, notre ambassadrice du tri a rencontré plusieurs acteurs du territoire afin de les sensibiliser à la réduction et au tri des déchets :

- La crèche de Rivedoux-Plage
- Le Centre de loisirs de Sainte-Marie-de-Ré

I Une nouvelle chargée de prévention

Une chargée de prévention déchets, Murielle Vergniol, a rejoint l'équipe du service de Gestion des déchets en novembre 2021. Elle animera divers ateliers de sensibilisation « zéro déchets ». Par exemple : pour créer des produits ménagers soi-même.

Les outils de communication

Différents documents ont été distribués directement dans les boîtes aux lettres et mis à disposition dans les offices de tourisme, les mairies, à la Communauté de communes, ainsi que sur les réseaux sociaux :

- le **calendrier des collectes** des ordures ménagères et emballages ménagers recyclables pour les particuliers,
- le **Journal de la Communauté de communes** avec, dans l'édition de l'année 2021, des articles consacrés aux déchets.
- **Une plaquette** de quatre pages, en novembre 2021, pour expliquer le changement de rythme de collecte programmé pour 2022 dans le cadre du renouvellement du marché

Toutes les informations relatives aux déchets sont régulièrement mises à jour et restent accessibles en ligne sur www.cdciledere.fr



Préserver les espaces et les espèces

Connaître et protéger la biodiversité



Inventaires de la biodiversité

I Inventaires de la biodiversité

Des suivis d'inventaire ont été réalisés par les écogardes de la Communauté de communes afin de compléter ou de confirmer les observations réalisées en 2014.

Amphibiens :

En 2021, le plan d'action en faveur du pélobate cultripède s'est poursuivi avec :

- la mise en place d'une barrière de sauvegarde à amphibiens sur un secteur de 800 mètres,
- le suivi des collisions sur 5 km de la route départementale 101 afin d'évaluer l'impact de ce tronçon routier en période de migration des amphibiens.

Chiroptères :

Un suivi a été mis en place pour collecter des informations sur les gîtes utilisés par les espèces présentes sur l'île de Ré. Ainsi, un recensement et une prospection des bâtiments publics et églises a été fait sur les communes de Rivedoux-Plage, Sainte-Marie-de-Ré et la Flotte en 2021.

Botanique :

- Dans le cadre du Plan de gestion des Biettes, un inventaire de la flore patrimoniale a été mené,
- Un suivi de la végétation aquatique dans les marais endigués de l'île de Ré.

Lépidoptères (papillons) :

En 2021, le suivi de la population d'azuré du serpolet a été complété par un suivi floristique des pelouses à Origan et par un inventaire des fourmis présentes sur l'habitat de l'azuré du serpolet.

Herbe de la Pampa et Baccharis :

Dans le cadre des Contrats territoriaux volet milieux aquatiques, un inventaire précis a été mené sur ces deux espèces invasives sur les communes d'Ars-en-Ré et de La Couarde-sur-Mer. Cette étude permet d'envisager les travaux de gestion avec l'AEMA.



Plan d'action en faveur du Pélobate Cultripède - Photos © Arthur Paré



Suivi des lépidoptères

Protéger et restaurer les espaces naturels

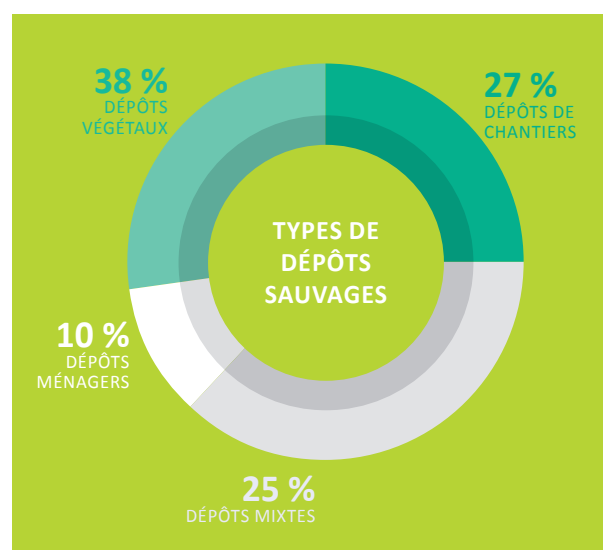
Identification et enlèvement des dépôts sauvages

Les écogardes repèrent et identifient les dépôts de déchets sauvages et transmettent les informations aux communes concernées.

Les dépôts de chantier, ménagers et mixtes sont traités en priorité. Cependant, de nombreux dépôts sont difficiles à traiter car le propriétaire de la parcelle n'est pas forcément responsable et n'a pas les moyens de faire ramasser les dépôts mis sur sa parcelle.

La répartition du type de dépôts reste la même que les années précédentes avec une présence plus importante de dépôts sauvages de végétaux.

L'enjeu sur les dépôts de végétaux est très important car plusieurs espèces invasives ont été introduites dans les espaces naturels suite à des dépôts de coupes de jardins.



Préserver les espaces et les espèces

I Partenariats pour la préservation des zones humides, des dunes et forêts

Avec le Conservatoire du littoral

Depuis décembre 2012, la Communauté de communes est gestionnaire des propriétés non bâties (780 ha) du Conservatoire du littoral.

Cette gestion se met en œuvre sous plusieurs formes :

- **La réalisation de travaux :**
 - Travaux de suppression des espèces exotiques envahissantes
 - Travaux de renaturation de parcelles campées et d'enlèvement de dépôts sauvages
 - Travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels
- **L'élaboration et la signature de conventions de gestion agricoles :**

Lorsque les enjeux environnementaux sont compatibles avec une activité primaire, les parcelles du Conservatoire sont louées à des professionnels. En 2021, 6 attributions ont été actées (saliculture, ostréiculture, viticulture).
- **La rédaction de notices ou de plans de gestion lorsque les propriétés du Conservatoire constituent des îlots de taille suffisante.**

Avec l'Office national des forêts (ONF)

Les forêts domaniales de l'île de Ré représentent une superficie de 453 ha et constituent un espace naturel exceptionnel et particulièrement attractif pour le public, pour la détente et l'accès à la nature.

La Communauté de communes accompagne l'ONF pour la réalisation de ses missions d'accueil du public et de conservation des milieux, via deux conventions :

- la convention pour la valorisation et la préservation de la forêt domaniale : signature d'une convention-cadre en janvier 2021 pour une durée de 6 ans (2021-2026) ;
- la convention pour la protection du milieu dunaire : signature d'une convention-cadre en janvier 2021 pour une durée de 6 ans (2021-2026).

En 2021, la réalisation des travaux de l'ONF
a été subventionnée à hauteur de

338 773 €
(dont 196 111 € d'investissement)

I EN 2021

Dans le cadre du Plan de gestion des Evières, entretien de parcelles pour favoriser les dunes grises et pelouses sèches avec :

- une fauche, un broyage et une exportation
- un cassage des fougères avec un rouleau ou avec la méthode de "crop circle"
- un arrachage de pins

I EN 2021

Dans le cadre de la notice de gestion en faveur de l'Azuré du Serpolet : entretien des pelouses à origan avec fauche et exportation de matériaux, suivi de la population d'Azuré, mise en défend de zones sensibles afin d'éviter le stationnement.

I EN 2021

Le site des Turpines et celui du Préau ont été fauchés avec une exportation des résidus de fauche.



Panneau de sensibilisation

D'autre part, la CdC a financé les travaux d'aménagement des parkings de Zanuck à Saint-Clément-des-Baleines et de Gros-Jonc au Bois-Plage-en-Ré pour un montant total de 280 914 €.

Identifier, inventorier et éliminer les nuisibles

I Les espèces végétales invasives

Interventions sur des parcelles du Conservatoire du littoral : les chantiers d'arrachage d'ailante se poursuivent mécaniquement ou manuellement selon la densité du peuplement et la sensibilité environnementale de la parcelle. Des chantiers d'arrachage manuel ont été menés au Bois-Plage-en-Ré, Rivedoux-Plage, Saint-Martin-de-Ré, Sainte-Marie-de-Ré et La Couarde-sur-Mer. Lorsque c'est possible, l'équipe des écogardes réalise les travaux en régie.

I Les espèces animales nuisibles

Les chenilles processionnaires du pin

Diverses méthodes de lutte sont mises en place par la Communauté de communes :

	Distribués en 2021	Total distribué depuis 2009
NICHOIRS À MÉSANGES	51	1 283
ÉCOPIÈGES	248	6 108

Le fascicule sur les méthodes alternatives de lutte contre la chenille processionnaire du pin, à destination du grand public, est distribué lors du retrait des écopièges et des nichoirs. Il est aussi disponible sur le site internet de la Communauté de communes.

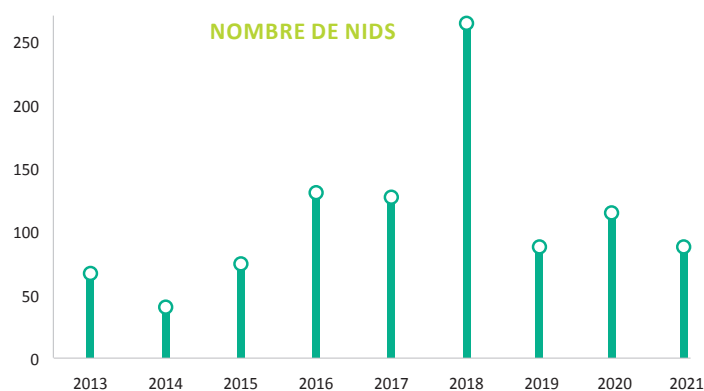
En 2021,
635
arbres
traités par traitements
microbiologiques



Arrachage d'ailante

Les frelons asiatiques

Depuis 2014, la Communauté de communes favorise la lutte contre le frelon asiatique en finançant la destruction des nids de mai à décembre de chaque année.



En 2021,
99 interventions
ont été indemnisées sur toute l'île
de Ré pour un coût de 13 440 €

Préserver les espaces et les espèces

Animer et sensibiliser

■ Les événements liés à l'environnement

Les écogardes participent aux événements nationaux ou locaux liés à l'environnement. Ces journées sont l'occasion de sensibiliser le grand public en proposant des stands d'information :

- sorties grand public en partenariat avec *Destination île de Ré*
- mise en place du projet "portraits d'agriculteurs" avec les écodélégués du collège Les Salières
- participation aux Assises régionales de la biodiversité et aux 48 heures nature
- 31 animations avec 702 élèves de maternelles et d'élémentaires
- 2 rencontres avec des BTS Gestion et protection de la nature
- animation avec les Accueils de loisirs sans hébergement.

Plus de

180
participants



Animation des écogardes sur l'estran

Respecter l'estran

I Sensibilisation

I EN 2021

91 sorties effectuées sur l'ensemble de l'année, la priorité étant donnée à la sensibilisation lors des gros coefficients de marée et des périodes de vacances scolaires.

3 244 pêcheurs ont été sensibilisés.

Réglettes : 8 327 réglettes distribuées : 2 119 sur l'estran, 6 208 par l'intermédiaire des partenaires (mairies, bureaux d'accueil...).

Localement, de nombreuses actions de sensibilisation sont menées avec les acteurs du territoire :

- Des Aires marines éducatives (en partenariat avec le Parc naturel marin) en lien avec des écoles du territoire, comme l'école primaire de La Flotte, ont été créées. Une zone maritime littorale de petite taille voit sa gestion confiée aux élèves, de manière participative. Avec leur commune, les professionnels et usagers de la mer, associations locales, les enfants choisissent des actions à mener sur la parcelle de l'estran qui leur a été confiée.
- Des ateliers sont aussi proposés aux accueils de loisirs sans hébergement sur la thématique de l'estran,
- Des inventaires des massifs d'Hermelles sont réalisés avec les élèves du collège Les Salières, à Saint-Martin-de-Ré.

I Le partenariat avec le Parc naturel marin

Une convention a été signée en décembre 2019 pour engager une coopération dans la rédaction du DOCOB ("document d'objectif") du Fier d'Ars.

Ce partenariat permettra à des projets communs de voir le jour : réalisation d'inventaires de la biodiversité littorale (coques, palourdes, hermelles, zostères...), accompagnement du Parc marin dans le choix des sites et des actions de terrain, comme dans le cadre de son étude sur l'échouage des micro et des macro-déchets sur les plages. L'objectif de cette action conjointe est d'identifier l'origine des déchets échoués afin de travailler sur la réglementation pour limiter leur production.

Dans ce cadre, également, l'équipe des écogardes réalise le suivi des sites potentiels de nidifications de gravelots.



En janvier, les écogardes ont effectué une collecte de micro et macro déchets sur les plages de Sainte-Marie-de-Ré et Saint-Clément-des-Baleines



48 heures natures, octobre 2021



Périmètre de l'aire marine éducative

Mieux se déplacer



Piste cyclable

Itinéraires cyclables

L'île de Ré est équipée de plus de 130 kms d'itinéraires cyclables, dont la gestion est partagée entre les communes et la Communauté de communes.

190 000 € de travaux de réfection de revêtement réalisés sur 1,5 km de pistes cyclables de la CdC :

- Le Bois-Plage-en-Ré : 480 mètres linéaires (ml)
- Loix : 650 ml
- Les Portes-en-Ré : 90 ml
- La Flotte : 300 ml

82 000 € de travaux d'entretien courant (fauchage, élagage, balayage)

Points info cyclistes (PIC)

4 PIC ont été installés du 1^{er} juillet au 31 août :

- Sablanceaux
- Gros Jonc
- Le Martray
- Le Phare

Nouveauté 2021, en complément de l'accueil du public au PIC, les agents recrutés ont effectué des patrouilles sur les itinéraires cyclables.

Grâce à une application mobile en lien avec le SIG, ils ont réalisé des patrouilles avec pour objectif de recenser les anomalies, les panneaux manquants, les détériorations du revêtement etc.

10 500 cartes des pistes cyclables ont été distribuées dans les points info cyclistes.



Cycliste dans un PIC



I Rezo Pouce

Rezo Pouce, premier réseau d'auto-stop organisé de proximité en France, met en relation des autostoppeurs et des conducteurs. Il permet de répondre aux besoins en mobilité des personnes en organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine pour de courtes distances.

48 « arrêts sur le pouce » (comme des « arrêts de bus ») ont été définis sur l'ensemble du territoire. Ils répondent à des critères essentiels tels que la visibilité et la sécurité des personnes mais aussi l'accessibilité des arrêts.



Arrêt Rezo Pouce



I Guide Sécu-Rétails

Ce guide, spécifique à l'île de Ré, s'inscrit dans une démarche de prévention et de sécurité à vélo.

Il a pour objectif de donner de façon ludique des informations sur la réglementation et des conseils sur la pratique du vélo, à l'ensemble des usagers aussi bien enfants qu'adultes, résidents permanents, secondaires et touristes

10 000 guides ont été distribués dans les points info cyclistes, dans les campings, chez les loueurs de vélos et dans les bureaux d'accueil touristique.

Mieux se déplacer

Des transports en commun écologiques toute l'année



Navette RespiRé du pont



Navette RespiRé de village

I Navettes de l'offre RespiRé

La CdC intervient aux côtés du Département pour mener à bien des expérimentations dans le domaine des transports en commun.

Un dispositif de transports collectifs propres, financé par l'écotaxe, est mis en place toute l'année, avec 4 navettes de village (La Flotte, Loix, Sainte-Marie-de-Ré et Saint-Martin-de-Ré) et 3 minibus assurant du transport à la demande 6 matins sur 7.

Le service est nettement renforcé en saison estivale avec :

- 4 navettes pour la traversée du pont
- 1 navette des plages à Rivedoux-Plage
- 1 navette "sud" reliant La Flotte, Rivedoux-Plage et Sainte-Marie-de-Ré
- 2 navettes "centre", circulaires entre Saint-Martin-de-Ré, Le Bois-Plage-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré et La Flotte
- 1 navette entre Saint Clément-des-Baleines et Ars-en-Ré
- 1 navette pour les personnes à mobilité réduite au Phare des Baleines

FRÉQUENTATION (NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS)

NAVETTES DE VILLAGES (HORS JUILLET ET AOÛT)	15 756
TRANSPORT À LA DEMANDE	2 545
NAVETTES ESTIVALES (JUILLET-AOÛT)	26 737
NAVETTE DU PHARE (DE JUILLET À SEPTEMBRE)	13 254
NAVETTE DU PONT (DE MAI À SEPTEMBRE)	51 983

En 2021,
3,3 millions
de véhicules
ont franchi le pont de l'île de Ré
dont 1,1 millions du 1^{er} juillet
au 30 septembre

Élaborer ensemble

Un Schéma de développement durable co-construit

Le 15 octobre 2020, le conseil communautaire a décidé l'élaboration d'un Schéma de développement durable (SDD) permettant d'intégrer les enjeux de développement durable dans la mise en œuvre des compétences de la Communauté de communes.

Dans ce cadre, un Comité consultatif citoyen (CCC) a été créé, composé d'un collège de 25 citoyens des 10 communes rétaises, et de 13 associations et entreprises. Les membres citoyens ont été tirés au sort le 20 novembre 2020, avec une parité femme-homme et se sont engagés sur une durée de deux ans.

Le CCC ainsi que des élus municipaux de chaque commune du territoire se sont réunis en ateliers de septembre à novembre 2021 pour travailler sur six grandes thématiques :

- Patrimoine (environnement, paysage, architecture)
- Economie (tourisme, activité primaire, commerce, artisanat)
- Social (enfance, vieillesse, logements sociaux) et culture
- Aménagement du territoire, transition énergétique, littoral et bâtiments
- Mobilité
- Déchets

Un total d'un peu plus de 90 actions est ressorti de ces ateliers d'une demi-journée au format participatif. Le Comité a en effet été amené à travailler en coopération pour trouver des actions qui fassent consensus sur chacune des tables.

En 2022, l'objectif est de réaliser une retranscription et une analyse technique de ces actions qui seront présentées dans un second temps, au CCC. Ce sont ensuite les élus qui feront un arbitrage sur les actions prioritaires et qui présenteront leurs choix au CCC. La finalité de ce travail étant la validation du SDD en fin d'année 2022, pour un démarrage des premières actions au début de l'année 2023.



Un projet interne "éco-administration"

En parallèle de l'élaboration du Schéma de développement durable (SDD) avec les ateliers du comité consultatif citoyen (CCC), un projet d'éco-administration a été élaboré. Un groupe de travail de 12 agents de la CdC s'est constitué, représentant les 4 pôles et tous les sites.

En 2021, il s'est réuni au cours de 6 ateliers thématiques :

- Mobilité
- Réduction et tri des déchets
- Achats responsables
- Marchés publics
- Préservation des ressources
- Ressources humaines et bien-être au travail

Le projet d'éco-administration contient 57 actions : 3 sont déjà réalisées ; 29 sont en cours de réalisation. De plus, un guide des écogestes a été rédigé et sera adressé à tous les agents.



Aménager et protéger le territoire



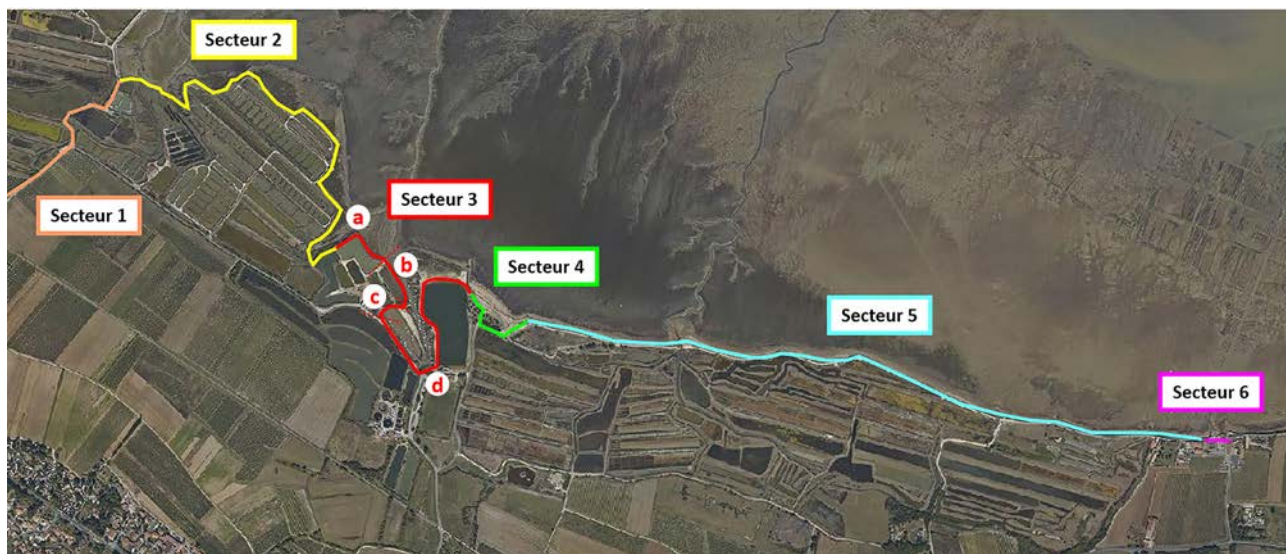
Assurer la protection des côtes

Chaque année, la Communauté de communes intervient aux côtés du Département de la Charente-Maritime pour réaliser des travaux de protection des côtes.

Les chantiers du PAPI 1 à La Couarde-sur-Mer

Les travaux du chantier PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) se sont poursuivis du côté de La Couarde-sur-Mer, dans le secteur de la Fosse de Loix.

Sixième projet du PAPI 1, le chantier de la Fosse de Loix, à la Couarde-sur-Mer, a démarré en octobre et s'est achevé à l'automne 2021. Le projet prévoyait ici la mise en place de plusieurs dispositifs de protection : murs anti-submersion, palplanches et portillons pour la conservation des accès, réfection de digues en enrochements.





Renforcement des enrochements

Du chemin des Prises à la Moulinatte, à l'Est, 6 secteurs divisent ce chantier sur un linéaire de 5 500 mètres.

Après les travaux entre la Moulinette (secteur 6) et le Goisil (secteur 3d) en 2020, les travaux s'est poursuivi en 2021 avec une fin de travaux sur les digues de premier rang à l'automne. La fermeture du système de protection s'est achevée ensuite par la réalisation de travaux le long du chemin des Prises.

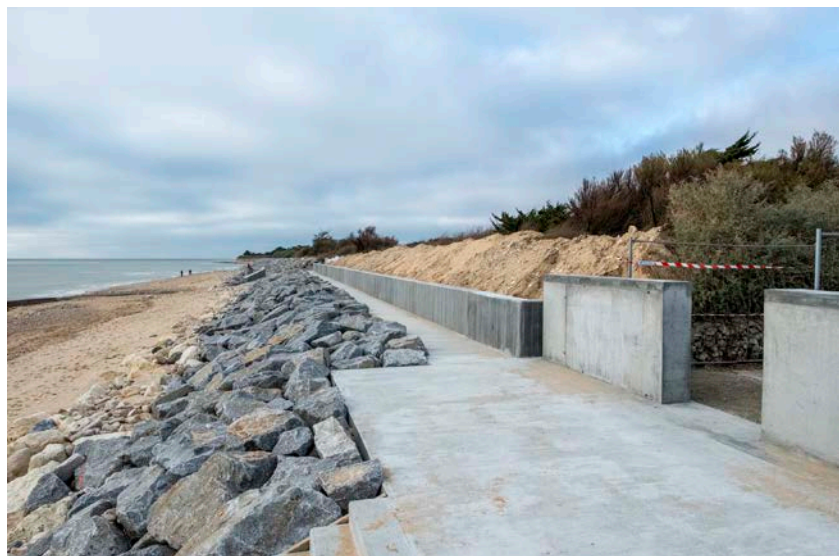
- Montant : 8,4 millions € TTC
- Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : Département de la Charente-Maritime
- Gestionnaire de l'ouvrage (à réception des travaux) : Communauté de communes de l'île de Ré

Les travaux de la digue de Montamer, à Sainte-Marie-de-Ré ont démarré le 6 septembre 2021. Cet ouvrage représente un niveau de protection équivalent à Xynthia + 20 cm. Les 450 habitants du périmètre en bénéficieront.

Le chantier, d'un coût de 1 130 000 € HT (État 40 %, Région 20 %, Département 20 %, CdC 20 %), a permis la création d'un double pas d'accès pour ouvrir la vue sur la plage et la mer.

À l'est, une protection en enrochements et un muret ont été créés. Derrière lui, l'installation de palplanches garantit la stabilité du dispositif. Le profil dunaire - important en cas d'événement climatique - a été conservé, tout comme l'accès à la plage par la création d'un escalier.

L'intégration paysagère de l'ouvrage a été assurée par l'installation de ganivelles et diverses plantations.



Chantier de la digue de Montamer

Assurer la protection des côtes



La prévention

Parallèlement aux travaux de protection sur les ouvrages, le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) développe un volet prévention visant à améliorer la connaissance du risque et à développer une véritable culture du risque auprès de la population. Mieux informés et mieux préparés, nous pouvons, en cas d'alerte, réagir rapidement en évitant les comportements à risques, limiter ainsi les dommages, faciliter le travail des secours et le retour à la normale.

Les actions réalisées en 2021

- Travaux de la digue de Montamer (Sainte-Marie-de-Ré) démarrés en septembre 2021
- Poursuite des travaux de la digue de la Fosse de Loix (à La Couarde-sur-Mer)

Les chantiers dans les marais

Lors des épisodes de tempête, les marais sont importants pour la protection de l'intérieur des terres grâce à leur rôle tampon. Il est donc essentiel de les entretenir et les restaurer, d'autant plus qu'ils possèdent une grande valeur écologique.

Vers un 2^e CTMA

Afin de répondre à cet objectif, la Communauté de communes a lancé en septembre 2020 une étude préalable à la réalisation d'un second Contrat territorial volet milieux aquatiques (CTMA).

Après un diagnostic du territoire et une analyse des besoins et enjeux, cette étude doit permettre de définir un programme d'actions dans les marais sur les 6 prochaines années.

En 2021, Axe 6 du PAPI

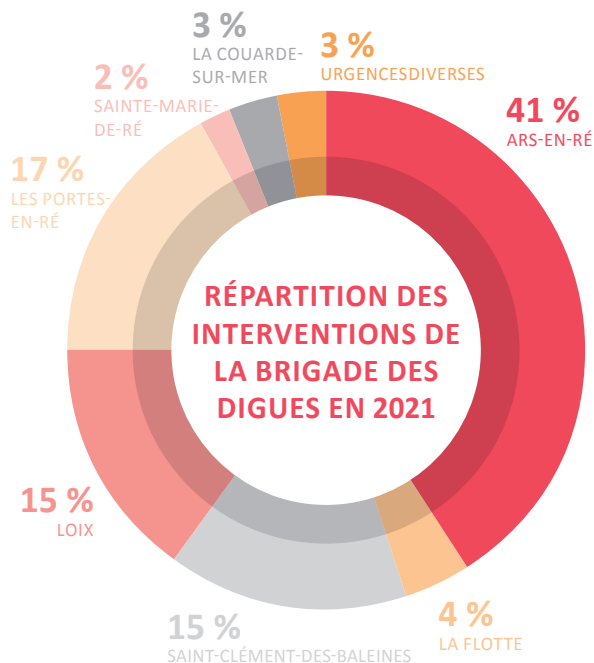
Une étude a été réalisée afin de simuler la propagation de la submersion dans les marais lors d'un événement exceptionnel de type Xynthia. Les modèles numériques ont montré la forte influence des marais dans ces conditions. Il est donc primordial de gérer le flux d'eau dans les marais pour faciliter son écoulement et éviter la submersion des terres habitées. Cette étude donnera lieu à une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques dans les marais impliquant une gestion pour les usages courant et une gestion adaptée à une crise éventuelle.



Travaux de protection des berges

Les travaux hors-PAPI

Dans le cadre de l'entretien régulier des digues effectué par la brigade des digues, des opérations de réfection ont été menées tout au long de l'année 2021. Cela représente 47 semaines d'intervention sur Les Portes-en-Ré, Saint-Clément-des-Baleines, Ars-en-Ré, Loix, La Couarde-sur-Mer, La Flotte et Sainte-Marie-de-Ré. En plus des surveillances à Saint-Martin-de-Ré, Rivedoux-Plage et au Bois-Plage-en-Ré. Soit 20 chantiers dont deux en urgence et un peu plus de 20 tonnes de béton fibré prise mer, coulé entre comblement de trous, réfection de joints, changement des pierres de parement et consolidation de l'existant.



La brigade des digues

Planifier l'avenir du territoire

Après son approbation le 17 décembre 2019 et la mise en route en 2020, l'année 2021 aura été marquée par deux modifications et une procédure de régularisation.

PLUi - Plan Local d'urbanisme intercommunal

I Modification n°1

Durant l'année 2021, la cellule planification de la Communauté de communes a continué les études concernant la modification n°1 du PLUi lancée le 28 juillet 2020. Pour définir les modifications projetées, de nombreux échanges ont été effectués entre la cellule planification et les autres services de la CdC (instruction, patrimoine, mobilités, pistes cyclables, environnement, communication...) ou encore auprès des partenaires extérieurs (DDTM, Département, Région, ABF...) ainsi qu'en collaboration avec les 10 Communes membres.

Les modifications projetées ont concerné différentes pièces du PLUi :

- Règlement écrit et son annexe
- Règlement graphique
- OAP sectorielles
- OAP thématiques
- Annexes réglementaires
- Carnet de recommandations

Au total c'est près de 300 points corrigés en régie par le service urbanisme, qui ont été soumis à l'avis des administrés durant l'enquête publique qui s'est déroulée du 24 juin au 26 juillet 2020, ainsi qu'à l'avis des 10 communes membres et des personnes publiques associées. À la suite de cette enquête, la cellule planification a étudié les 250 observations déposées par le public, ainsi que la vingtaine d'avis provenant des PPA (personnes publiques associées) et des communes membres.

La modification n°1 du PLUi a été approuvée le 30 septembre 2021. Les règles sont rentrées en vigueur le 9 novembre. L'ensemble des pièces du PLUi modifié a été mis en ligne sur le site internet sous version pdf et, pour une meilleure diffusion le règlement, a été également mis en accès libre sur le SIG public de la Communauté de communes, ainsi que sur le site national "géoportail de l'urbanisme". Ces mises en ligne ont été réalisées par le service SIG.

I Modification simplifiée n°1

En fin d'année 2021, une procédure de "modification simplifiée 1" a été lancée dans le but de corriger une dizaine de points de détail : correction d'erreurs matérielles, amélioration de la rédaction de certaines règles, etc.

La délibération fixant les modalités de mise à disposition du public a été prise par le conseil communautaire le 16 décembre.

L'étude sur les différents points à modifier a donc débuté en fin d'année 2021 avec les premiers allers-retours entre la CdC et les 10 Communes membres, ainsi qu'avec les partenaires extérieurs tel que la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer).

I Contentieux

15 recours contentieux ont été formés contre le PLUi de l'île de Ré, PLUi approuvé en décembre 2019.

Les requérants sont :

- la commune de Rivedoux-Plage :
- trois associations
- des particuliers.

Des mémoires en réponse ont été déposés pour défendre les intérêts de la Communauté de communes au cours de l'année 2021 (un ou plusieurs mémoires par affaire en fonction des recours et des mémoires déposés par les requérants). L'audience du tribunal administratif de Poitiers devrait être rendue en début d'année 2022.



Dossiers du PLUi



RLPi - Règlement local de publicité intercommunal

Le conseil communautaire a lancé l'élaboration de son premier RLPi par délibération en fin d'année 2020. La cellule planification a réalisé les études préliminaires préalables à la mise en forme du marché public et des différentes pièces qui le composent (plus de 70 pages) durant le 1^{er} trimestre 2021.

Le marché public a été déposé sur la plateforme "achatpublic.com" du 4 mai au 4 juin 2021. À la suite de cette publication, 3 offres ont été reçues, qui ont été analysées durant l'été. Le bureau d'études Go Pub Conseil a été retenu et a commencé à travailler sur le territoire fin septembre.

Ces différentes missions ont été réalisées avec l'aide du service marchés publics et de la cellule SIG.

Après un comité technique de démarrage en octobre, le bureau d'études a réalisé un inventaire non-exhaustif des dispositifs existants de novembre à décembre 2021. Le premier comité de pilotage avec les 10 Communes membres et les partenaires extérieurs, prévu initialement le 14 décembre 2021, a été reporté en raison du contexte sanitaire liée à la Covid-19 au 5 janvier 2022.

Instruire les autorisations d'urbanisme

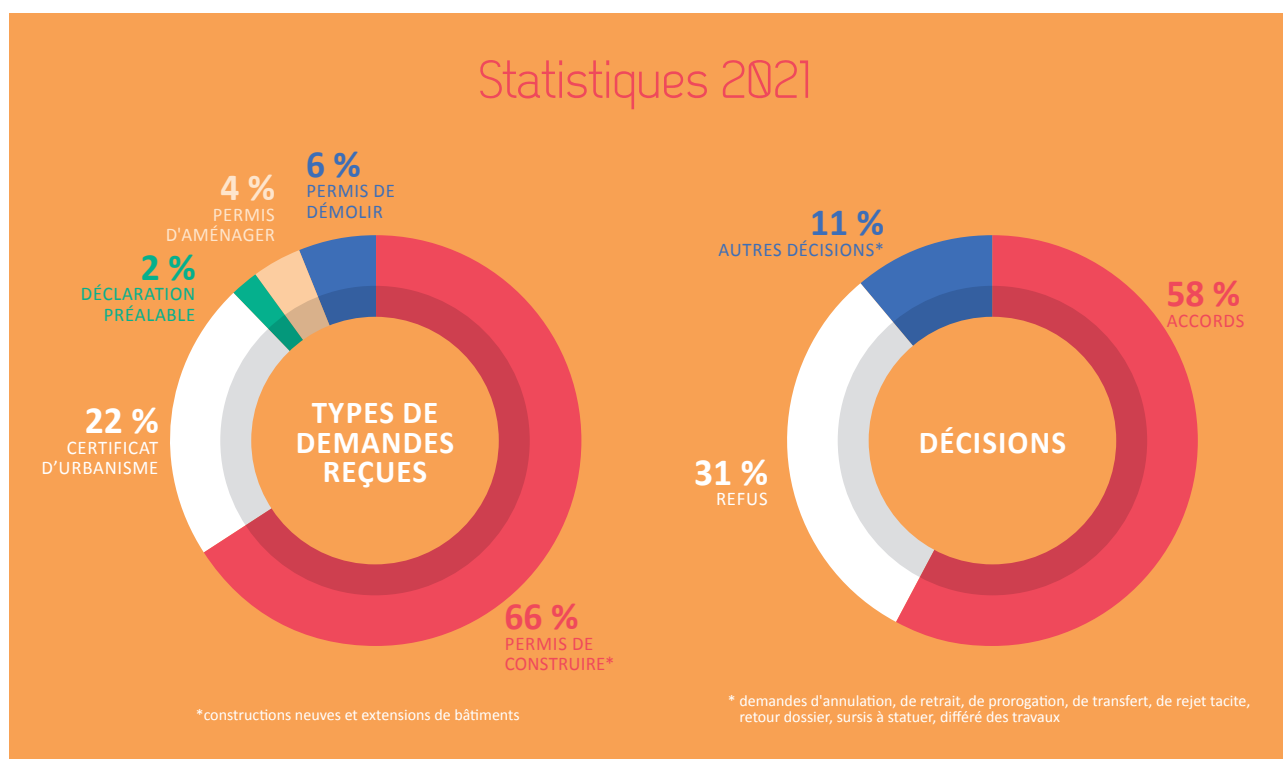
L'année 2021 est la seconde année d'application du PLUi. La cellule instruction a poursuivi sa mission d'accompagnement des communes dans la mise en œuvre du PLUi, en réunissant le 1^{er} avril 2021 les dix services urbanisme afin d'échanger sur l'application de certaines règles du PLUi, de la loi littoral ou encore de certaines jurisprudences.

Par ailleurs, la cellule instruction, en lien avec le service informatique, a également travaillé à la mise en place du Guichet numérique des autorisations d'urbanisme, outil permettant le dépôt des demandes d'urbanisme en ligne. Afin d'anticiper son déploiement, obligatoire au 1^{er} janvier 2022, une réunion d'information a été organisée le 1^{er} octobre avec les agents d'urbanisme et les directeurs

généraux de chaque commune, suivie d'une seconde réunion technique le 16 octobre afin d'expliquer le fonctionnement et les nouvelles procédures liés à cette plate-forme.

849 dossiers

instruits par la cellule instruction de la CdC en 2021 avec répartition ci-dessous



Réaliser de grands travaux

Maintenir le patrimoine bâti de la collectivité

En 2021, la Communauté de communes a mis en place une régie technique. Composée de 3 agents polyvalents et autonomes, l'équipe intervient sur l'ensemble du patrimoine pour y réaliser des interventions de maintenances (plomberie/ chauffage, électricité, urgences...) ainsi que des travaux.



Les travaux de la piscine Aquaré.

Aquaré : fin des travaux

Pour rappel, le chantier de réhabilitation de la piscine intercommunale, livrée en 2008, a été motivé par de nombreux désordres et non-conformités à la charge des entreprises. Ces désordres concernaient l'étanchéité de la structure béton, le carrelage, les menuiseries, les faux plafonds et la charpente, l'électricité, la plomberie et le chauffage, ainsi que les fixations du toboggan.

Fin des travaux et ouverture de la piscine Aquaré en juin 2021. Travaux réalisés : étanchéités des bassins et jardinières, pose d'un nouveau carrelage, protection et reprise des aciers de constructions, changement des vitrages extérieurs, pose d'un nouveau toboggan, remplacement des éclairages (bassins et vestiaires), peintures...

Coût total des travaux : 5 928 950 € TTC

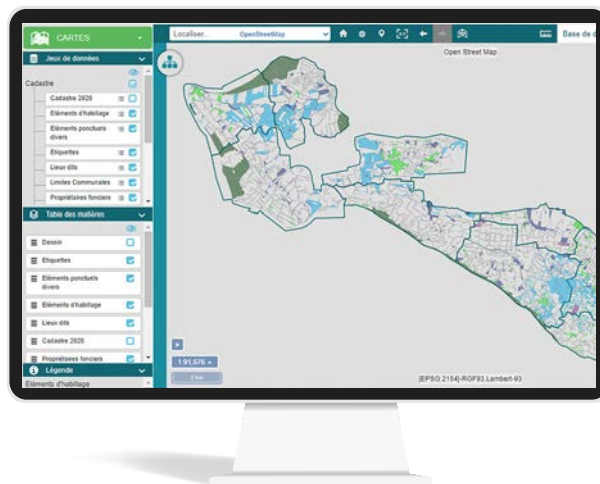
La Maline : dernière ligne droite

Les travaux de La Maline ont consisté à réhabiliter la salle existante en salle de spectacle de 294 places et la création d'une salle de cinéma de 107 places.

En 2021 les travaux ont été consacrés au second œuvre (moquettes, parquets, complexes acoustiques...). L'équipement culturel, soumis à des retards liés à la crise sanitaire, ouvrira au public en 2022.

Cartographier le territoire

Grâce à son Système d'information géographique, la Communauté de communes de l'île de Ré met à la disposition du public, des communes et de ses partenaires publics et privés, une application de cartographie en ligne leur permettant de consulter, et dans certains cas de mettre à jour, des données géographiques sur l'ensemble du territoire intercommunal.



Définition

Le SIG : un système informatique et un ensemble de données

Un Système d'information géographique (SIG) est un système informatique de matériels, de logiciels, et de processus conçus pour permettre la collecte, la gestion, la manipulation, l'analyse, la modélisation et l'affichage de données à référence spatiale afin de résoudre des problèmes complexes d'aménagement et de gestion.

Un SIG est un ensemble de données repérées dans l'espace, structuré de façon à pouvoir en extraire commodément des synthèses utiles à la décision.

Comment ça marche ?

Il s'agit d'un empilement de couches d'informations. Chaque couche d'informations contient des objets de même type : une couche pour les bâtiments, une couche pour les parcelles, une couche pour les arbres, etc. On distingue les couches raster (de type image) : photos aériennes, carte IGN... et les couches vecteurs de 3 sortes : points, lignes, surfaces.

C'est en superposant ces couches, en jouant sur la transparence de certaines et en associant les bonnes couleurs aux bonnes informations que l'on crée les cartes.



Les nouveautés 2021

I La donnée SIG : quels droits et devoirs ?

Une réunion de présentation des nouvelles réglementations en matière de données géographiques a réuni 50 personnes.

I Accompagnements des étudiants

Le service a accueilli un apprenti SIG (titre professionnel de technicien en géomatique), et a travaillé avec l'université de La Rochelle pour la réalisation d'un projet tutoré.

I Les cartes thématiques

Économie, gestion du littoral, mobilité ont été enrichies.

I Nouvel outil et nouvelles collaborations

Des outils permettant le suivi des inspections (signalisations, balayages, fauchages) sur les pistes cyclables ont été développés pour les saisonniers patrouillant sur les pistes.

Le SIG a travaillé en collaboration avec les entreprises intervenant sur les pistes cyclables (accès aux cartes dynamiques).

I LES CHIFFRES 2021

31 créneaux de formation utilisateurs en présentiel

220 utilisateurs (CdC, Communes, partenaires)

1 800 couches d'informations

Base de photos aériennes mise à jour.





3 rue du Père Ignace
CS 28001
17410 Saint-Martin-de-Ré
Tél. 05 46 09 00 97
Fax 05 46 09 01 86
accueil@cc-iledere.fr
www.cdciledere.fr